



Rockpoint Gas Storage | *Présentation relative au premier appel public à l'épargne* Octobre 2025



Remarque : Toutes les sommes sont exprimées en dollars américains.

Un prospectus de base - RFPV provisoire modifié et reformulé contenant de l'information importante au sujet des titres décrits dans le présent document a été déposé auprès des autorités en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada et sur SEDAR+. On peut obtenir des exemplaires du prospectus de base - RFPV provisoire modifié et reformulé et de ses modifications, s'il y a lieu, auprès de RBC Dominion valeurs mobilières inc., par la poste au 180, Wellington Street West, RBC Wellington Square, 8^e étage, Toronto (Ontario) Canada M5J 0C2, à l'attention du Centre de distribution, et par courriel à l'adresse distribution.rbcds@rbccm.com, ou auprès de J.P. Morgan Valeurs Mobilières Canada inc., par la poste au 66, Wellington Street West, TD Bank Tower, bureau 4500, Toronto (Ontario) Canada M5K 1E7, à l'attention de Equity Sales Desk. Le prospectus de base - RFPV provisoire modifié et reformulé est susceptible d'être complété. Aucune souscription ou offre d'achat de titres ne peut être acceptée avant que le prospectus de base - RFPV définitif soit visé. Le présent document ne révèle pas de façon complète tous les faits importants qui se rapportent aux titres qui font l'objet du placement. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus de base - RFPV provisoire modifié et reformulé, le prospectus définitif et toutes leurs modifications pour obtenir de l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux titres qui font l'objet du placement, avant de prendre une décision d'investissement.

Mise en garde

Dispositions générales Les investisseurs éventuels devraient se fier uniquement aux renseignements qui figurent dans le prospectus de base – RFPV provisoire modifié et reformulé daté du 26 septembre 2025 (le « prospectus ») de Rockpoint Gas Storage Inc. (la « Société », « Rockpoint » ou « RGSi »). Les termes clés qui ne sont pas définis dans le présent document ont le sens qui leur est donné dans le prospectus. Le présent document est présenté sous réserve des renseignements qui figurent dans le prospectus et doit être lu conjointement avec ceux-ci. L'investisseur éventuel ne peut se fier à certaines parties des renseignements qui figurent dans le présent document, à l'exclusion d'autres parties. Ni Rockpoint, ni Brookfield ni les preneurs fermes n'ont autorisé quiconque à donner des renseignements différents aux investisseurs éventuels.

Le présent document ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat des titres de Rockpoint. Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité de ces titres; quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction. Ces titres ne sont offerts que là où l'autorité compétente a accordé son visa; ils ne peuvent être proposés que par des personnes dûment inscrites. Ces titres n'ont pas été, et ne seront pas, inscrits en vertu de la *Securities Act of 1933* des États-Unis, en sa version modifiée, le cas échéant (la « loi américaine sur les valeurs mobilières »), ou des lois sur les valeurs mobilières d'un État, et ils sont placés et vendus aux États-Unis uniquement dans le cadre d'opérations conclues avec des acquéreurs institutionnels admissibles, au sens donné au terme *qualified institutional buyers* dans la règle 144A de la loi américaine sur les valeurs mobilières. Chaque investisseur américain est avisé par les présentes que le placement et la vente des titres qui lui sont proposés sont effectués aux termes de dispenses des obligations d'inscription de la loi américaine sur les valeurs mobilières. Voir la rubrique « Mode de placement » du prospectus.

Dans le présent document, sauf indication contraire, le symbole « \$ » désigne le dollar américain et le symbole « \$ CA » désigne le dollar canadien.

Les termes « l'Entreprise », « notre Entreprise » et « Rockpoint Gas Storage » désignent la propriété et l'exploitation, directement ou indirectement, d'un portefeuille de six installations de stockage de gaz naturel occupant un emplacement stratégique en Amérique du Nord et ayant une capacité de stockage de gaz utile effective qui totalise environ 279,2 Gpi³, constituant l'entreprise actuellement exploitée collectivement par la société en exploitation Swan, la société en exploitation BIF, WGS LP, BIF II SIM Limited, SIM Energy LP, SIM Energy Limited, Swan Debt Aggregator LP et, avant le 21 mars 2024, BIF II Tres Palacios Aggregator (Delaware) LLC, ainsi que leurs filiales.

Données sur le marché et sur le secteur Les données sur le marché et sur le secteur qui figurent dans le présent document proviennent de sources tierces, sont tirées de rapports et de publications du secteur, de sites Web et d'autres sources du domaine public, y compris l'EIA, l'AER, S&P Global Commodity Insights, la REC et l'AIE, ou sont des données que nous avons établies ou qui ont été établies pour notre compte à la lumière de la connaissance des marchés sur lesquels nous exerçons nos activités que possède la direction et de son expérience à cet égard. Nous estimons que les données sur le marché et les données économiques qui figurent dans le présent document sont exactes et, en ce qui concerne les données que nous avons établies ou qui ont été établies pour notre compte, que les avis, les estimations et les hypothèses de la direction sont appropriés et raisonnables à l'heure actuelle. Les résultats effectivement obtenus pourraient différer considérablement des prévisions énoncées dans ces rapports ou publications et on peut s'attendre à ce que la probabilité que les différences soient marquées augmente proportionnellement à la durée de l'horizon prévisionnel. Bien que nous estimions qu'elles sont fiables, ni Rockpoint, ni Brookfield ni aucun des preneurs fermes n'ont, à titre indépendant, vérifié les données provenant de sources tierces dont il est question dans le présent document, analysé ou vérifié les études auxquelles ces sources se sont fiées ou qu'elles mentionnent, ni vérifié les hypothèses sous-jacentes relatives au marché ou à l'économie ou les autres hypothèses que celles-ci ont posées. Les données sur le marché et les données économiques sont susceptibles de changer et il est impossible de les vérifier parce que l'accessibilité et la fiabilité des données qu'il est possible d'obtenir sont limitées, que les données sont fournies par les diverses sources de leur plein gré et que les analyses statistiques comportent d'autres limites et un certain degré d'incertitude.

Information prospective Le présent document comporte de l'« information prospective » (y compris des perspectives financières) au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. L'information prospective peut se rapporter aux projets, aux attentes et aux intentions, aux résultats, au degré d'activité, aux objectifs ou aux réalisations, à la stratégie commerciale, à la stratégie de croissance, aux budgets, aux activités d'exploitation, aux résultats financiers, aux taxes et impôts, aux dividendes, aux plans et aux objectifs futurs. Plus particulièrement, les renseignements sur les résultats, les réalisations et les perspectives futurs de la Société et des sociétés en exploitation, les occasions qui se présenteront à elles ou les marchés sur lesquels elles exerceront leurs activités à l'avenir constituent de l'information prospective. Dans certains cas, l'information prospective peut être signalée par l'utilisation de termes de caractère prospectif comme « s'attendre à », « prévoir », « avoir l'intention de », « tendances », « indiquer », « estimer », « prédire », « probable » ou « éventuel » ou par la forme négative ou des variantes de ces termes, par d'autres termes ou expressions comparables, ou encore par l'emploi du futur ou du conditionnel. En outre, les énoncés qui se rapportent à des attentes, à des intentions, à des projections ou à d'autres représentations d'événements ou de circonstances futurs comportent de l'information prospective. Ces énoncés ne portent pas sur des faits, mais expriment plutôt les attentes, les estimations et les projections de la direction à l'égard d'événements ou de circonstances futurs.

L'information prospective qui figure dans le présent document se rapporte notamment aux éléments suivants : le prix d'émission, y compris le fait que le prix d'émission et le produit qui sera tiré du placement pourraient être supérieurs ou inférieurs à la fourchette de valeurs estimatives indiquée dans les présentes, la réalisation et le montant du placement et les frais s'y rapportant et la date de clôture; l'option de surallocation, la réalisation et le montant du reclassement et les frais s'y rapportant; le produit brut et net qui sera tiré du placement et l'emploi que l'on prévoit faire de ce produit net; les attentes quant au versement de distributions par les sociétés en exploitation, y compris le montant et l'échéancier de ces distributions; les attentes quant au versement de dividendes par la Société après la réalisation des Opérations, y compris le montant, l'échéancier et la croissance éventuelle de ces dividendes; les Opérations; la mise en œuvre de pratiques de gouvernance; la composition de la haute direction, du conseil et des comités de la Société et des sociétés en exploitation; le cours des actions de catégorie A; l'établissement de la facilité de crédit renouvelable, le refinancement de la facilité de crédit adossée et le remboursement de la facilité de crédit relative à Warwick; le nombre et le pourcentage d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B qui seront en circulation après la réalisation des Opérations; les liens entre la Société et Brookfield, y compris la proportion d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie B et de participations dans les sociétés en exploitation que Brookfield détiendra, selon les attentes; les participations dans les sociétés en exploitation que Rockpoint détiendra, selon les attentes; le capital-actions autorisé de la Société et des sociétés en exploitation à la clôture; les conflits d'intérêts éventuels; les produits et le bénéfice qui seront tirés des activités d'exploitation futures; la demande suscitée par l'énergie, le gaz naturel et les services de stockage de gaz, leur prix et la volatilité de celui-ci; l'achèvement de l'installation de stockage d'électricité dans des batteries située en Alberta et les produits et le bénéfice qui en seront tirés; l'achèvement du projet d'expansion de l'installation Warwick et les dépenses en immobilisations qui seront engagées à cette fin, ainsi que les produits et le bénéfice qui en seront tirés; l'achèvement des projets d'amélioration du débit soutirable et les produits et le bénéfice qui en seront tirés; l'achèvement des projets d'augmentation de la capacité de stockage et les produits et le bénéfice qui en seront tirés; l'achèvement des projets d'expansion des installations existantes élaborés par la Société, l'augmentation de la capacité de stockage de gaz utile et du débit soutirable qui en découlera, ainsi que les produits et le bénéfice qui en seront tirés; la capacité de stockage du gaz utile future et l'augmentation du débit soutirable; les contrats relatifs au gaz naturel futurs et leurs modalités; la répartition future entre les contrats d'achat ferme, les contrats de stockage à court terme et les stratégies d'optimisation; la proportion relative prévue des diverses sources d'énergie; les dépenses en immobilisations futures, y compris les sommes estimatives qui seront consacrées aux projets d'expansion des installations existantes à court terme et aux possibilités de croissance à plus long terme; la période qui sera nécessaire pour achever la construction des installations de stockage de gaz naturel; la croissance et l'expansion futures des activités d'exploitation; les acquisitions futures; les approbations à obtenir des organismes de réglementation relativement aux nouveaux projets ou travaux d'agrandissement ou d'expansion; le commerce et l'exportation futurs de GNL et les projets éventuels ayant trait à l'exportation de GNL dans l'Ouest canadien ainsi que la capacité d'exportation, le coût et l'échéancier de ces projets; les écarts saisonniers du prix du gaz naturel; la charge nette future (sans tenir compte de la production d'énergie éolienne et solaire renouvelable); les dépenses en immobilisations que la Société devra engager à l'avenir pour se conformer à la réglementation; le resserrement structurel du marché du gaz naturel nord-américain; la mesure dans laquelle les liquidités seront suffisantes pour répondre aux besoins; les obligations de mise hors service d'installations futures.

De plus, les perspectives financières de la Société en ce qui a trait à la croissance du BAIIA ajusté et des flux de trésorerie distribuables sont considérées comme de l'information prospective. Voir les rubriques « Facteurs de risque – L'information prospective et les cibles d'ordre financier et de l'exploitation pourraient se révéler inexactes. » et « Sommaire du prospectus – Nos activités – Nos atouts concurrentiels – Les marges sur le BAIIA élevées et le fort taux de conversion en flux de trésorerie distribuables favorisent le réinvestissement et le remboursement de capital » du prospectus pour obtenir de plus amples renseignements sur les perspectives de la Société et les hypothèses et les risques connexes.

Mise en garde (suite)

L'information prospective n'est pas garante des résultats futurs et est fondée sur les avis, les estimations et les hypothèses formulés par la Société à la lumière de son expérience et de sa perception, et de celles des sociétés en exploitation, des tendances historiques, de la situation actuelle et des faits futurs, ainsi que sur d'autres facteurs que la Société et les sociétés en exploitation estiment appropriés et raisonnables dans les circonstances. Bien que la Société ait suivi un processus rigoureux pour élaborer et examiner l'information prospective, il n'est pas certain que les avis, les estimations et les hypothèses sous-jacents se révéleront exacts. Certaines hypothèses posées quant à la mesure dans laquelle la Société et les sociétés en exploitation pourront accroître leur part du marché et concrétiser leurs perspectives de croissance, fidéliser leurs employés clés ou obtenir des fonds et conserver leurs facilités de crédit existantes à des conditions avantageuses, aux cours du change et aux taux d'intérêt, à l'incidence de la concurrence, aux changements qui se produisent et aux tendances qui se manifestent dans notre secteur ou dans l'économie mondiale, à l'estimation des frais d'exploitation et d'entretien et à la stabilité des dépenses en immobilisations sont des facteurs importants qui sous-tendent l'information prospective et les attentes de la direction. En outre, les perspectives financières de la Société en ce qui concerne la croissance du BAIIA ajusté et des flux de trésorerie distribuables reposent sur certaines hypothèses, dont les principales sont les objectifs de l'Entreprise, l'évaluation que nous faisons de la situation de l'Entreprise, y compris nos attentes quant à l'utilisation continue de la capacité de stockage de gaz utile, le fait que nous nous attendions à ce que les renouvellements de contrats continueront à nous procurer des flux de trésorerie stables et prévisibles et que la valeur de stockage continuera à augmenter, l'évaluation que nous faisons des conditions du marché et la mesure dans laquelle nous réussirons à exécuter nos stratégies de croissance.

L'information prospective qui figure dans le présent document est obligatoirement fondée sur un certain nombre d'avis, d'hypothèses et d'estimations que la Société jugeait appropriés et raisonnables à la date à laquelle ces énoncés ont été faits. Elle est aussi assujettie à des risques connus et inconnus, à des incertitudes, à des hypothèses et à d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats effectivement obtenus par la Société et les sociétés en exploitation, leur degré d'activité ou leurs réalisations diffèrent considérablement de ceux qui sont exprimés ou suggérés par l'information prospective, y compris les facteurs suivants qui sont décrits plus amplement à la rubrique « Facteurs de risque » du prospectus : le fait que le prix d'émission final et le produit qui sera tiré du placement pourraient être supérieurs ou inférieurs à la fourchette de valeurs estimatives indiquée dans les présentes, le fait que nos activités sont tributaires de l'offre et de la demande suscitée par les produits que nous traitons; la possibilité que nos résultats d'exploitation soient touchés par une conjoncture économique et des conditions de marché défavorables; les risques et les dangers inhérents à l'exploitation et aux activités de stockage de gaz naturel; les répercussions des mesures de stabilisation du prix du gaz naturel sur la demande suscitée par les services de stockage de gaz naturel et sur les écarts saisonniers; la mesure dans laquelle nous sommes exposés au risque lié à la valeur au marché des services de stockage de gaz naturel; l'impossibilité d'accéder aux gazoducs de tiers qui sont connectés à nos installations aux fins du transport du gaz naturel ou l'augmentation des frais d'utilisation de ces gazoducs; le fait que nous ne soyons pas propriétaires des terrains ou des réservoirs qui servent d'installations de stockage; le fait que nous louons la majorité des terrains sur lesquels nous exerçons nos activités; le fait que les opérations d'optimisation que nous concluons pourraient entraîner la volatilité des résultats financiers et des flux de trésorerie; le fait que nos politiques de gestion des risques ne peuvent pas suffire à nous mettre à l'abri de tous les risques liés au prix des produits de base; les répercussions des règlements relatifs aux produits dérivés sur notre pouvoir de couvrir les risques et sur le coût de nos opérations de couverture; l'intensité de la concurrence; la possibilité que nous ne puissions pas recruter des hauts dirigeants et d'autres employés clés, les fidéliser et les motiver; la migration de gaz coussin à nos installations de stockage; le fait que nos résultats financiers sont saisonniers et sont généralement plus faibles au cours des deuxième et troisième trimestres de l'année civile; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et l'inflation; le fait que nous sommes tributaires d'un nombre limité de clients qui comptent pour une part appréciable de nos produits; le fait que nous sommes exposés au risque lié à la solvabilité de nos clients et de nos contreparties et au risque que nos clients ou nos contreparties principaux soient en défaut de paiement ou n'exécutent pas les obligations qui leur incombent; le risque lié aux fluctuations des cours du change; le fait que nous sommes tributaires de systèmes de technologie de l'information qui sont susceptibles de subir des interruptions, de tomber en panne et de faire l'objet de cyberattaques; les activités terroristes et les catastrophes qui pourraient résulter d'actes terroristes; la neige, la pluie ou le verglas, les tremblements de terre, les inondations et les autres catastrophes naturelles, ainsi que les risques physiques qui découlent des changements climatiques; le fait que nos polices d'assurance ne couvrent pas l'ensemble des pertes, des coûts ou des responsabilités que nous pourrions subir ou engager et que les sociétés d'assurances qui assurent actuellement les sociétés du secteur de l'énergie pourraient cesser de le faire ou augmenter considérablement leurs primes; les risques d'atteinte à la réputation et les risques inhérents à l'opinion publique; les répercussions des politiques gouvernementales américaines et canadiennes sur les droits de douane et les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis; la possibilité que des changements se produisent dans la compétence actuellement exercée sur nos installations par les organismes de réglementation ou que ces organismes modifient leurs politiques; l'ampleur et la complexité des règlements gouvernementaux; le fait que nos activités et celles de nos clients sont assujetties à des obligations de conformité à la réglementation et d'obtention de permis; le fait que les lois et les règlements en matière d'environnement, de santé et de sécurité imposent et continueront à imposer de lourdes responsabilités et à entraîner des frais de conformité considérables; le resserrement de la réglementation de la sécurité et de l'intégrité de nos installations de stockage; la possibilité que la California Public Utility Commission fasse enquête pour vérifier si les Opérations constituent un changement de contrôle des filiales en exploitation Lodi ou Wild Goose dans le cadre de la délivrance des permis d'exploitation ou établis que tel est le cas; les risques inhérents aux changements climatiques et aux règlements connexes; le fait que l'Entreprise est partie à diverses actions en justice dont l'issue est incertaine; les changements dans les attentes des parties prenantes et la modification des politiques gouvernementales en matière de développement durable, de questions d'environnement, de société ou de gouvernance (« ESG »), de changements climatiques et de protection de l'environnement; le fait que les frais devant être engagés relativement à la fermeture d'installations de stockage à la fin de leur durée de vie économique pourraient être considérables; la possibilité que certaines règles en matière d'impôt sur le revenu fédéral américain en vertu de l'article 7874 de l'*Internal Revenue Code* des États-Unis s'appliquent à la Société, ce qui pourrait avoir des conséquences fiscales fédérales américaines défavorables; le montant considérable de notre dette et les liquidités dont nous aurons besoin pour remplir nos obligations de service de la dette, pour poursuivre nos activités d'exploitation et pour mettre en œuvre notre stratégie de croissance; les restrictions et les limitations prévues dans les conventions et autres documents qui régissent notre dette; le risque lié aux taux d'intérêt applicables à notre dette à taux variable; la possibilité que nous ayons à contracter d'autres dettes d'un montant élevé; la modification des lois et des règlements fiscaux applicables, l'imposition d'impôts supplémentaires, la modification de nos taux d'imposition effectifs ou un avis de cotisation faisant suite à la vérification de nos déclarations de revenus ou autres relevés fiscaux; la possibilité que nous ne nous conformions pas aux restrictions et aux clauses restrictives prévues dans les conventions de crédit ou les conventions qui régissent nos dettes futures; la possibilité que l'information prospective et les objectifs d'ordre financier et de l'exploitation se révèlent inexacts; le fait que Rockpoint est une société de portefeuille dont le seul élément d'actif important après la réalisation des Opérations sera constitué de ses participations dans les sociétés en exploitation; les obligations qui découlent du fait d'être une société cotée en bourse, y compris la conformité aux obligations d'information prévues dans les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables; la possibilité que les contrôles internes ou les contrôles sur la communication de l'information de Rockpoint ne lui permettent pas de se conformer aux obligations d'information qui lui incombent à titre de société cotée en bourse; le fait que les investisseurs qui participeront au placement subiront une dilution immédiate et appréciable de leur participation; le fait que des ventes futures d'actions de catégorie A, ou la perception que de telles ventes pourraient survenir, pourraient faire baisser le cours de ces actions et que les capitaux supplémentaires tirés de la vente d'actions ou de titres convertibles pourraient diluer la participation des porteurs de ces actions ou titres; le fait que Rockpoint se fie à une exclusion de l'application de la définition du terme « société de placement », au sens donné au terme *investment company* dans la *Investment Company Act of 1940* des États-Unis; la possibilité que les investisseurs ne tirent aucun rendement de leur capital investi si aucun dividende en espèces régulier n'est versé sur les actions de catégorie A après la réalisation du placement; le fait que Brookfield, parce qu'elle détient les droits de vote rattachés à la majorité des actions, peut exercer un contrôle sur certaines décisions relatives à la gestion et à l'entreprise de Rockpoint et des sociétés en exploitation et avoir des intérêts susceptibles d'entrer en conflit avec ceux des autres actionnaires; le fait que les renseignements financiers historiques et pro forma pourraient ne pas constituer un indicateur fiable des résultats financiers futurs de la Société et des sociétés en exploitation; le fait que, son pouvoir de faire concurrence à Rockpoint et à l'Entreprise n'étant aucunement limité, Brookfield pourrait bénéficier d'occasions qui pourraient sinon être offertes à Rockpoint, aux sociétés en exploitation ou à leurs filiales; le fait que, si Brookfield réduit considérablement sa participation dans Rockpoint, cela pourrait avoir un effet défavorable sur Rockpoint et l'Entreprise; le fait que certains administrateurs de la Société et de Swan GP et certains membres du conseil de direction de la société en exploitation BIF pourraient exercer des fonctions importantes au sein d'autres entités et devoir leur consacrer beaucoup de temps, ce qui pourrait entraîner des conflits d'intérêts dans la répartition de leur temps ou la concrétisation d'occasions d'affaires; la possibilité que les preneurs fermes renoncent à l'application des conventions de blocage conclues relativement au placement ou en libèrent certaines parties; le fait que le produit net du placement sera versé à Brookfield en contrepartie de participations dans les sociétés en exploitation nouvellement émises et qu'il ne pourra donc pas servir à financer les activités d'exploitation de Rockpoint ou de l'Entreprise; le fait que le cours des actions de catégorie A pourrait diminuer si des analystes en valeurs mobilières ou des analystes suivant le secteur publient des études de recherche ou des rapports sur la Société ou l'Entreprise, ou ne le font pas; le fait que le prix d'émission pourrait ne pas être indicatif du cours des actions de catégorie A après la réalisation du placement; la possibilité que le cours des actions de catégorie A diminue en conséquence de la vente d'un nombre élevé de ces actions sur les marchés publics ou privés ou de la perception que de telles ventes pourraient survenir sur les marchés publics; le fait que les statuts comportent des dispositions qui pourraient dissuader quiconque de présenter une offre d'acquisition ou une proposition de fusion; le fait qu'il pourrait être difficile ou impossible pour les investisseurs canadiens de signifier des actes de procédure ou de faire exécuter des jugements à l'encontre de certains administrateurs non résidents de la Société et des sociétés en exploitation ainsi que de certains actionnaires vendeurs; le fait que Rockpoint pourrait cesser d'être considérée comme un émetteur privé étranger (*foreign private issuer*) aux États-Unis; le fait que la convention de transfert de l'Entreprise confère des droits et des recours limités à la Société.

Mise en garde (suite)

Les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société, y compris son pouvoir de verser des dividendes en espèces, sont entièrement tributaires des activités, de la situation financière et des résultats d'exploitation des sociétés en exploitation et de l'Entreprise. Par conséquent, les facteurs ou les événements qui ont une incidence sur les sociétés en exploitation et l'Entreprise se répercuteront probablement dans la même mesure sur la Société, sur le cours et la valeur des actions de catégorie A et sur le pouvoir de la Société de verser des dividendes. De même, étant donné la nature de la relation qui existe entre la Société et l'Entreprise, d'une part, et Brookfield, d'autre part, les facteurs ou les événements qui ont une incidence sur Brookfield pourraient se répercuter sur la Société ou l'Entreprise.

Si l'un ou l'autre de ces risques ou incertitudes se matérialise, ou si les avis, les estimations ou les hypothèses qui sous-tendent l'information prospective se révèlent incorrects, les résultats effectivement obtenus ou les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux qui sont attendus selon l'information prospective. La liste de facteurs et d'hypothèses qui pourraient se répercuter sur la Société et l'Entreprise n'est pas exhaustive. Toutefois, les investisseurs éventuels devraient examiner attentivement les avis, les estimations ou les hypothèses dont il est question ci-dessus et qui sont décrits plus amplement à la rubrique « Facteurs de risque » du prospectus.

Bien que la Société ait tenté de cerner les facteurs de risque principaux qui pourraient faire en sorte que les résultats effectivement obtenus ou les événements futurs diffèrent considérablement de ceux qui sont énoncés dans l'information prospective, il pourrait exister d'autres facteurs de risque, dont elle n'est pas au courant ou dont elle estime qu'ils ne sont pas importants à l'heure actuelle, lesquels pourraient aussi faire en sorte que les résultats diffèrent considérablement de ceux qui sont prévus, estimés ou visés. Il n'est pas certain que cette information se révélera exacte, étant donné que les résultats effectivement obtenus et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux qui y sont prévus. Par conséquent, les investisseurs éventuels ne devraient pas se fier indûment à l'information prospective, qui repose uniquement sur les avis, les estimations et les hypothèses formulés à la date à laquelle cette information a été élaborée. L'information prospective qui figure dans le présent document exprime les attentes de la Société en date des présentes (ou à la date indiquée) et est susceptible de changer après cette date. La Société n'a aucunement l'intention ou l'obligation de mettre à jour ou de revoir cette information prospective, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour une autre raison, et ne s'y engage pas, sauf dans la mesure où les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables pourraient l'y obliger.

L'information prospective énoncée dans le présent document est présentée expressément sous réserve des mises en garde qui s'y trouvent. Les investisseurs devraient lire le présent document et le prospectus intégralement et consulter leurs conseillers professionnels afin d'évaluer les aspects fiscaux, juridiques et autres de leur placement dans les actions de catégorie A ainsi que les risques que comporte un tel placement.

Sommaire du placement

Émetteur :	Rockpoint Gas Storage Inc. (la « Société »)
Bourse et symbole boursier :	Bourse de Toronto/RGSI
Placement :	32 000 000 d'actions de catégorie A nouvellement émises (<i>sans tenir compte de l'option de surallocation</i>)
Prix d'émission :	Entre 19,00 \$ CA et 22,00 \$ CA par action de catégorie A ¹
Rendement sous forme de dividendes implicite :	De 5,6 % à 6,5 % ²
Option de surallocation :	15 % du placement (100 % du reclassement réalisé par les membres du groupe de Brookfield)
Montant du placement :	Entre 608 000 000 \$ CA et 704 000 000 \$ CA (699 200 000 \$ CA et 809 600 000 \$ CA si l'option de surallocation est levée)
Emploi du produit :	Financer une partie du prix d'achat qui est payable aux membres du groupe de Brookfield en contrepartie d'une participation d'environ 40 % dans le premier portefeuille indépendant d'installations de stockage de gaz naturel spécialisées en importance en Amérique du Nord, dont la capacité de stockage de gaz utile effective totale s'établit environ à 279,2 Gpi ³ . La Société ne tirera aucun produit de la levée de l'option de surallocation.
Politique en matière de dividendes :	La Société prévoit actuellement verser un dividende trimestriel en espèces d'environ 0,22 \$ US par action de catégorie A (<i>0,31 \$ CA par action de catégorie A selon le cours du change de 1,00 \$ CA = 0,7167 \$ en date du 3 octobre 2025</i>), le premier versement étant prévu pour le 31 décembre 2025.
Description des actions :	Au moment où les Opérations seront réalisées, sans égard au fait que l'option de surallocation ait été levée ou non, 53 200 000 actions de catégorie A et 79 800 000 actions de catégorie B seront en circulation. Chaque action de catégorie A et chaque action de catégorie B donne à son porteur le droit d'exprimer une voix par action qu'il détient.
Participation conservée par Brookfield :	76 % du nombre total d'actions en circulation de la Société et des droits de vote rattachés à celles-ci (ou 72 % si l'option de surallocation est levée intégralement) ³
Blocage :	Période de blocage de 180 jours visant la Société, les hauts dirigeants, les administrateurs et les actionnaires vendeurs
Cocheffs de file :	RBC Marchés des Capitaux et J.P. Morgan
Date prévue pour la fixation du prix :	Prévue pour le 8 octobre 2025 ou vers cette date
Date de clôture prévue :	Prévue pour le 15 octobre 2025 ou vers cette date

1) Le prix d'émission final pourrait être supérieur ou inférieur à la fourchette prévue.

2) Selon un prix d'émission initial se situant entre 19,00 \$ CA et 22,00 \$ CA par action de catégorie A et un dividende annualisé initial de 0,88 \$ US par action de catégorie A (1,23 \$ CA par action de catégorie A selon le cours du change de 1,00 \$ CA = 0,7167 \$ US, soit le cours du change moyen de Bloomberg le 3 octobre 2025). Contrairement à ce qui serait le cas s'il s'agissait de titres à revenu fixe, la

Société n'est pas tenue de distribuer une somme fixe aux actionnaires. Il se pourrait que le versement des dividendes en espèces soit suspendu ou que leur montant soit réduit, ce qui réduirait le rendement calculé en fonction du prix d'émission.

3) La totalité des actions de catégorie B et 40 % des actions de catégorie A (ou 31 % si l'option de surallocation est levée intégralement).

Nos présentateurs



Tobias (Toby) J. McKenna
Chef de la direction



Jon Syrnyk
Chef des finances

Plus de 30 ans
d'expérience dans le secteur

Plus de 14 ans
d'expérience dans le secteur

Rockpoint Gas Storage – Aperçu

Premier exploitant d'installations de stockage de gaz naturel indépendant spécialisé en importance en Amérique du Nord

Capacité de stockage des six installations occupant des emplacements stratégiques
d'environ 280 Gpi³

Capacité de soutirage en période de pointe de l'ensemble du portefeuille de
5 Gpi³/j

Antécédents en matière d'exploitation¹ de
37 ans

Taux d'accidents à déclaration obligatoire au cours des trois derniers exercices² de
0

Disponibilité des installations (en moyenne des exercices 2023 à 2025)
d'environ 95 %

Résultats financiers transformationnels et réalisation de flux de trésorerie de qualité

Marge brute ajustée³ provenant des contrats de services facturés à l'utilisation pour l'exercice 2025A de
86 %

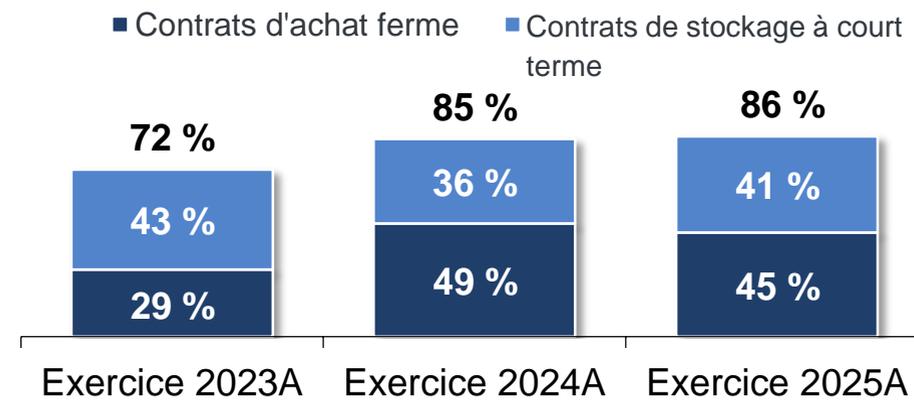
Produits non comptabilisés⁴ qui seront tirés de l'exécution des contrats de services facturés à l'utilisation de
893 M\$

BAlIA ajusté⁵ pour l'exercice 2025A de
339 M\$

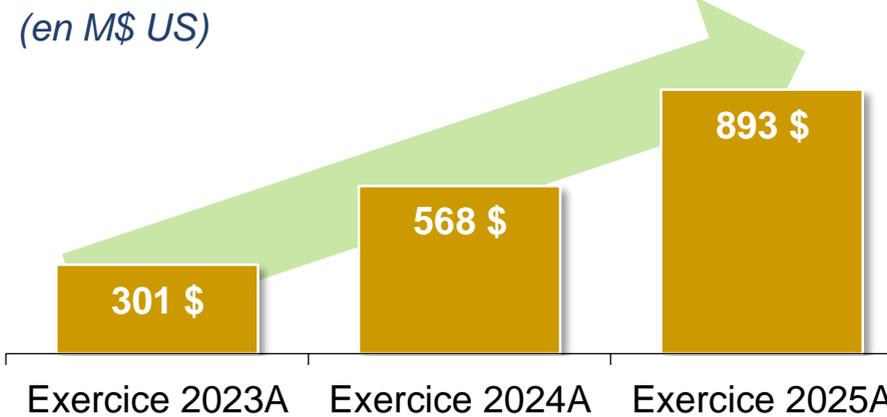
Marges du BAlIA ajusté⁵ pour l'exercice 2025A
d'environ 80 %

Conversion en flux de trésorerie distribuables^{6,7} pour l'exercice 2025A
d'environ 69 %

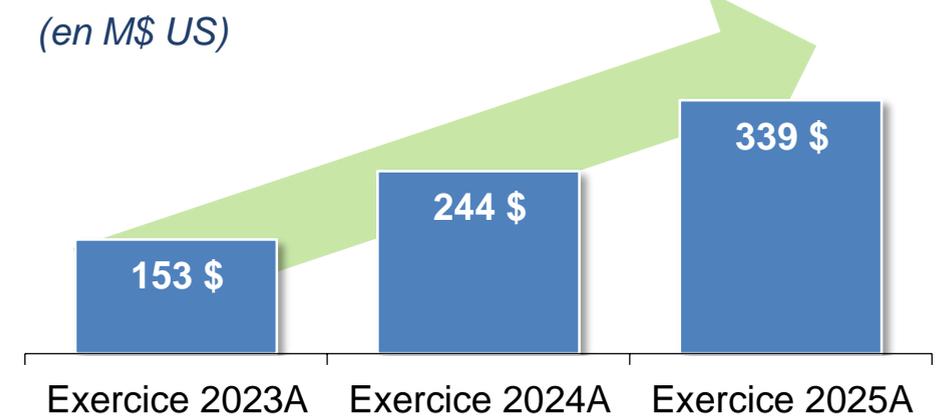
Services facturés à l'utilisation (en pourcentage de la marge brute ajustée³)



Produits non comptabilisés qui seront tirés de l'exécution des contrats de services facturés à l'utilisation⁴



Forte croissance du BAlIA ajusté⁵



Remarque : Rockpoint Gas Storage Inc. acquerra une participation dans l'entreprise de stockage de gaz que Rockpoint Gas Storage Canada et ses sociétés apparentées (« Rockpoint Gas Storage ») exploitent actuellement; toutes les données commerciales et financières se rapportent à Rockpoint Gas Storage; l'exercice de Rockpoint prend fin le 31 mars.

1) Rockpoint a été constituée en 2016, mais ses installations sont en exploitation depuis 37 ans, le carrefour AECCO Hub^{MC} ayant été mis en exploitation en 1988.

2) Taux d'accidents à déclaration obligatoire des exercices 2023A à 2025A; il s'agit d'un indicateur de sécurité clé qui mesure le nombre d'accidents à déclaration obligatoire par tranche de 100 employés à temps plein sur une année.

3) La marge brute ajustée est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » en annexe.

4) Données relatives aux contrats conclus en date du 31 mars 2025. Les produits non comptabilisés qui seront tirés de l'exécution des contrats de services facturés

à l'utilisation sont une mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » en annexe.

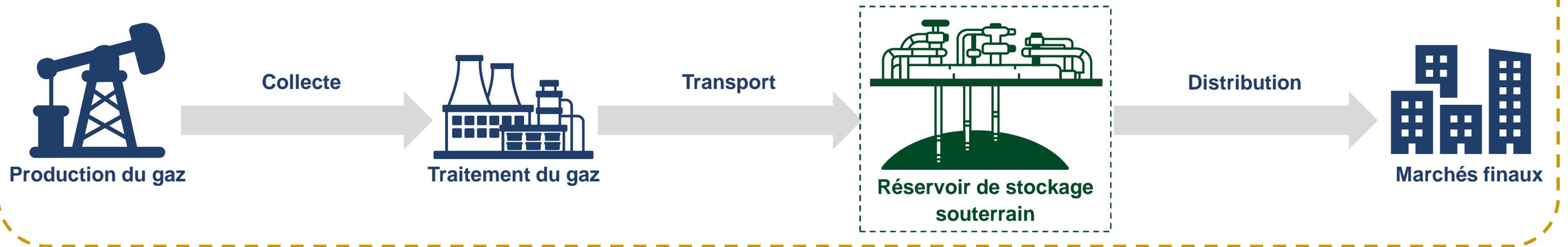
5) Le BAlIA ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » en annexe.

6) La conversion en flux de trésorerie distribuables (FTD) est calculée en divisant les FTD par le BAlIA ajusté; les FTD sont une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Le BAlIA ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » en annexe.

7) Les FTD pour l'exercice 2025A ne tiennent pas compte de l'incidence sur une année complète de l'emprunt à terme B d'un capital de 1,25 G\$ contracté en septembre 2024 et ne reflètent pas l'impôt annualisé que, selon les attentes, la société cotée en bourse devra payer.

Les installations de stockage de gaz de Rockpoint sont au centre de la chaîne logistique gazière nord-américaine

Les installations de stockage de gaz sont des infrastructures cruciales qui permettent d'équilibrer l'offre et la demande de gaz



Évolution de la clientèle

Charge saisonnière



Pipelines

Équilibrage de la charge sur les canalisations de transport



Négociants

Gestion des positions et réalisation d'une plus-value



Institutions financières

Réalisation de rendements grâce aux écarts saisonniers



GNL

Équilibrage de la demande pendant toute l'année et atténuation des répercussions des pannes



Producteurs

Gestion des risques inhérents à l'exploitation



Fournisseurs de services publics

Nécessité d'assurer la sécurité de l'approvisionnement pendant les pics de demande



Production d'électricité

Nécessité de compenser le caractère intermittent de la production d'énergies renouvelables

(années 1990 à 2010)

(années 2010 à 2020)

(années 2020 et plus)

Infrastructures gazières cruciales, à grande échelle et uniques

Installations californiennes

Raccordées au point de livraison principal du nord de la Californie et servant à assurer l'équilibre entre la demande en électricité et l'abordabilité dans toute la région

Principaux centres d'où provient la demande

104 Gpi³
de capacité de
stockage
en Californie¹

1,7 Gpi³/j
de capacité de
soutirage maximale
en Californie¹

**Environ
5 Gpi³/j**
de demande servie en
Californie en 2024²

Installations albertaines

Raccordées au point de livraison principal et desservant toute la région de production du bassin sédimentaire de l'Ouest canadien (le « BSOC ») et toutes les exportations canadiennes de GNL

Pôle d'approvisionnement très adaptable

176 Gpi³
de capacité
de stockage
en Alberta¹

3,3 Gpi³/j
de capacité de
soutirage maximale
en Alberta¹

**Environ
19 Gpi³/j**
de demande servie dans
le BSOC en 2024²

Wild Goose



Lodi & Kirby Hills



AECO Hub^{MC}



Warwick



La capacité de ces installations fait presque entièrement l'objet de contrats conclus avec des contreparties solides

Ces installations occupent un emplacement stratégique qui leur permet de tirer parti de l'augmentation des tarifs

Rockpoint est l'un des fournisseurs principaux de services de stockage de gaz, détenant une part d'environ 37 % et d'environ 34 %, en fait de capacité de stockage de gaz utile, du marché albertain et du marché californien, respectivement

Source : L'EIA, l'AER et la REC.

1) En date du 12 septembre 2025.

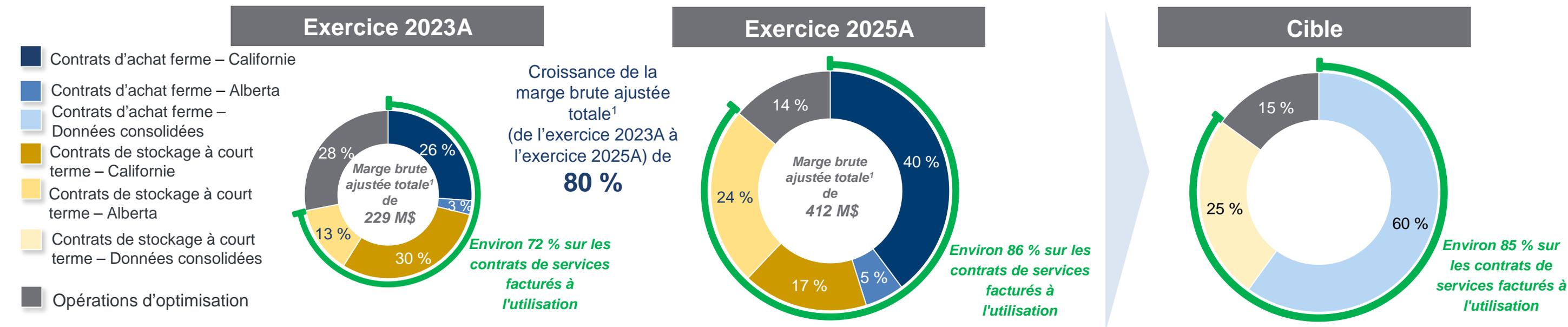
2) La demande servie correspond à la demande totale de gaz sur les marchés desservis par Rockpoint en Alberta et en Californie.

Stabilité et croissance des flux de trésorerie tirés des contrats et potentiel d'augmentation

Cadre commercial



Répartition de la marge brute ajustée¹ (%)



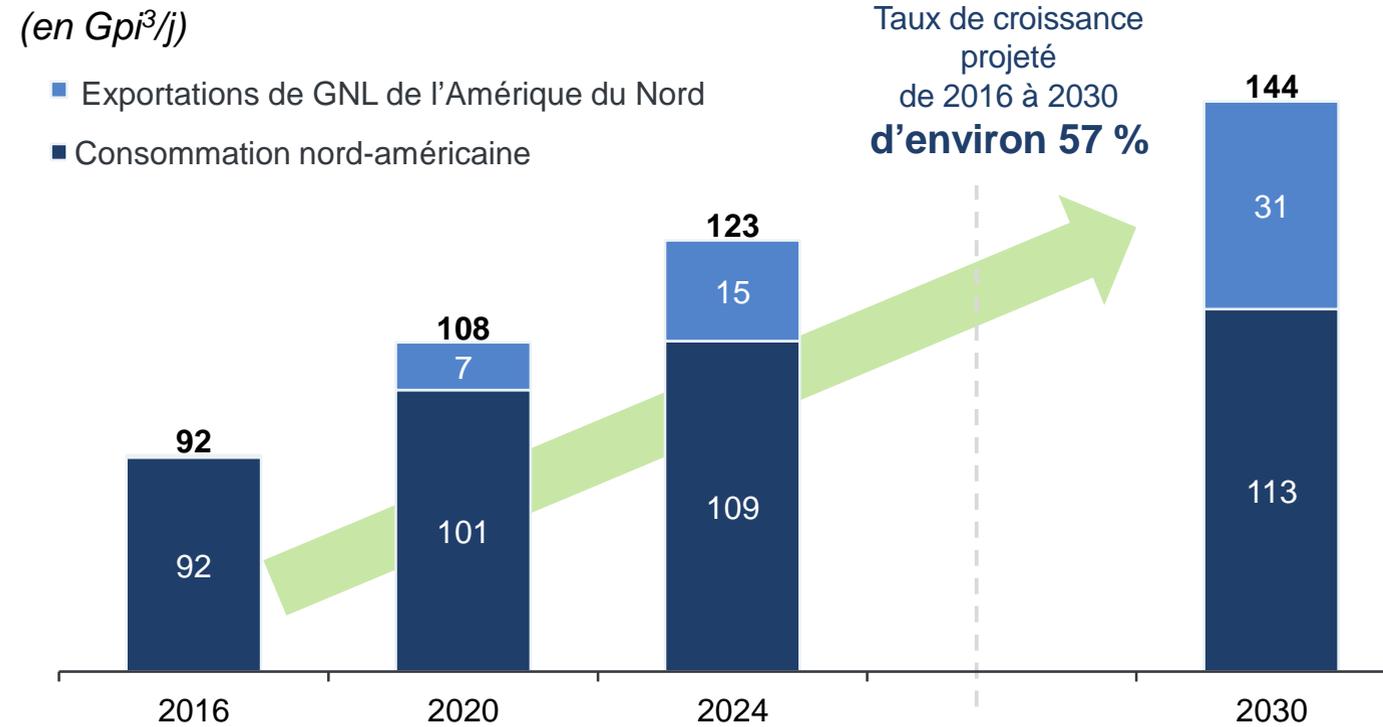
Rockpoint vise à réaliser une marge brute ajustée¹ d'environ 85 % sur les contrats de services

Remarque : Exercice de Rockpoint se terminant le 31 mars.

1) La marge brute ajustée est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » en annexe.

Infrastructures cruciales pour répondre à la demande croissante de gaz naturel

Croissance sans précédent de la demande de gaz naturel en raison de la production de GNL, des centres de données et de la consommation d'électricité



Réindustrialisation et alimentation du réseau électrique
 Nécessité de compenser l'intermittence de la production
 Connexion aux marchés énergétiques mondiaux au moyen du GNL

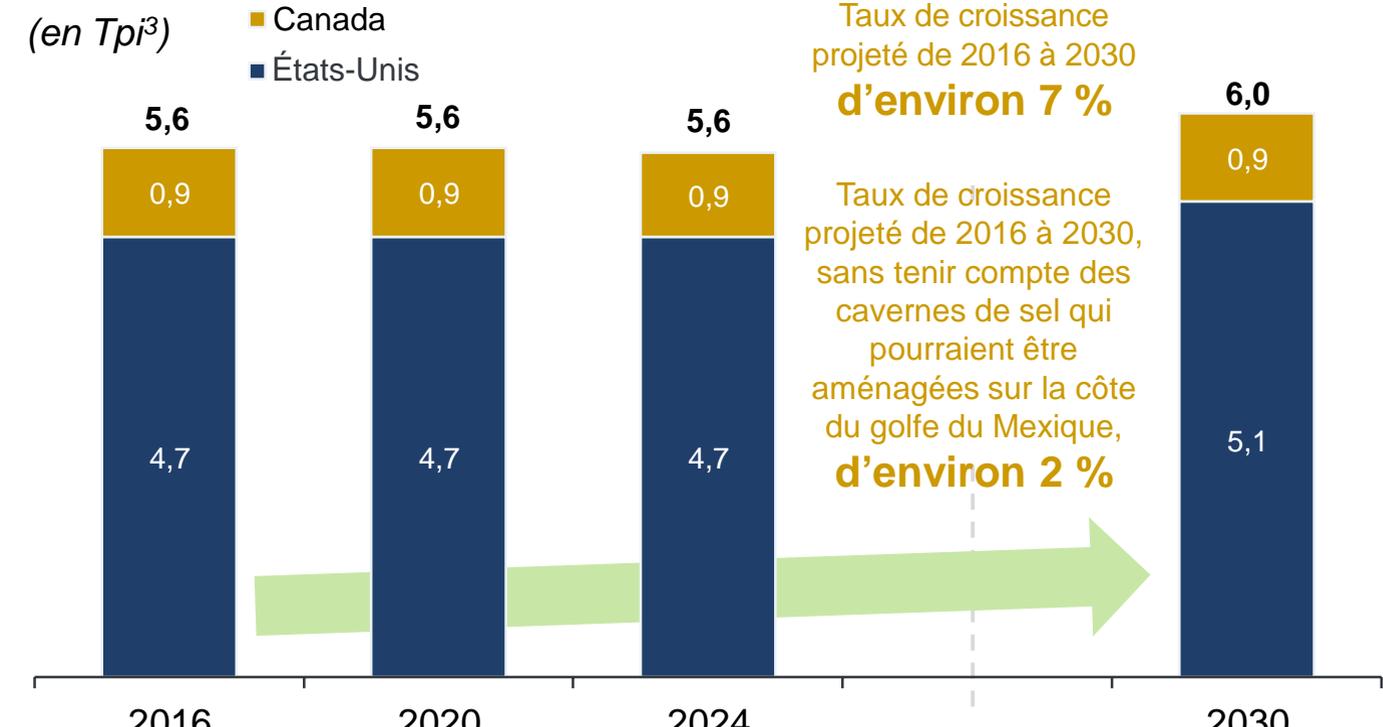
Augmentation de la consommation de gaz nécessaire pour compenser principalement l'intermittence de la production et la progression de l'intelligence artificielle

d'environ 5 Gpi³/j¹

Exportations de GNL nord-américaines en croissance d'ici 2030

d'environ 16 Gpi³/j²

La croissance de la capacité de stockage est demeurée pratiquement nulle et très peu de nouveaux projets d'aménagement sont prévus³



« Il y a un besoin grandissant d'infrastructures gazières supplémentaires, y compris des gazoducs et des installations de stockage. Ces dernières années, la production de gaz naturel, la capacité des gazoducs et la demande ont toutes connu une forte croissance aux États-Unis, mais les ajouts de capacité de stockage souterraine n'ont pas augmenté au même rythme. »

American Gas Association

Témoignage sur le terrain : Les États-Unis ont besoin davantage d'installations de stockage de gaz

La capacité actuelle de stockage du gaz utile peut répondre aux besoins d'un marché de 60 Gpi³/j, mais le marché dépasse aujourd'hui les 100 Gpi³/j, ont déclaré des dirigeants du secteur gazier dans le cadre de la CERAWEEK organisée par S&P Global.

Source : Enverus, AESO, l'AIE, la REC, l'EIA, les estimations de la direction et SENER.

1) Croissance prévisionnelle de la demande d'électricité en Amérique du Nord pour la période allant de 2024 à 2030 selon l'AIE et l'EIA.

2) Croissance prévisionnelle de la capacité d'exportation de GNL en Amérique du Nord pour la période allant de 2024 à 2030 selon l'AIE et l'EIA.

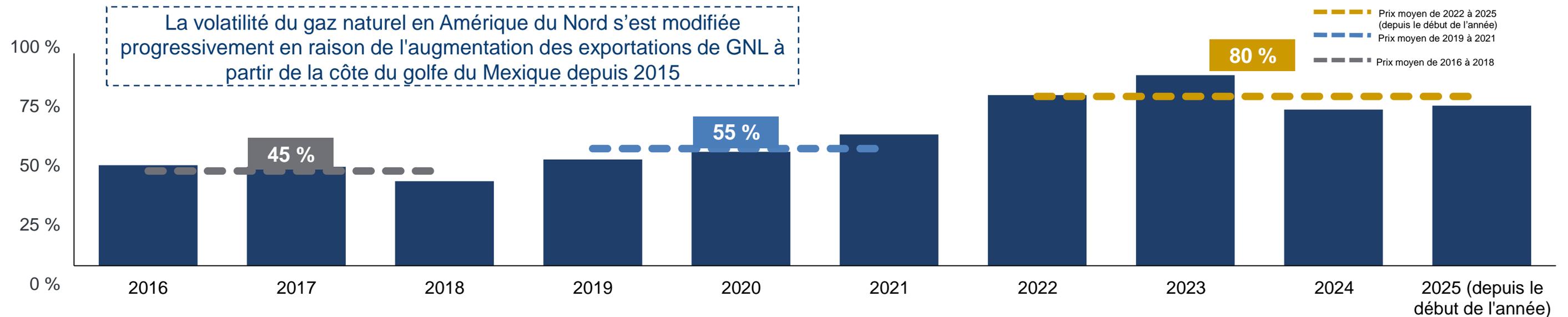
3) En établissant leurs estimations, la direction a présumé que tous les projets d'aménagement et d'agrandissement des installations de stockage du gaz en cours aux États-Unis seront réalisés (et qu'aucun autre projet de ce type ne sera réalisé en Amérique du Nord).

De multiples facteurs entraînent la volatilité du prix du gaz naturel et augmentent la nécessité de recourir au stockage

Facteurs de volatilité du marché du gaz



La volatilité continue d'augmenter selon des taux historiques¹



La valeur d'assurance de la capacité de stockage de gaz en Amérique du Nord devrait augmenter parallèlement à l'augmentation de la volatilité, entraînant une hausse des tarifs de stockage

Source : Bloomberg et NYMEX.

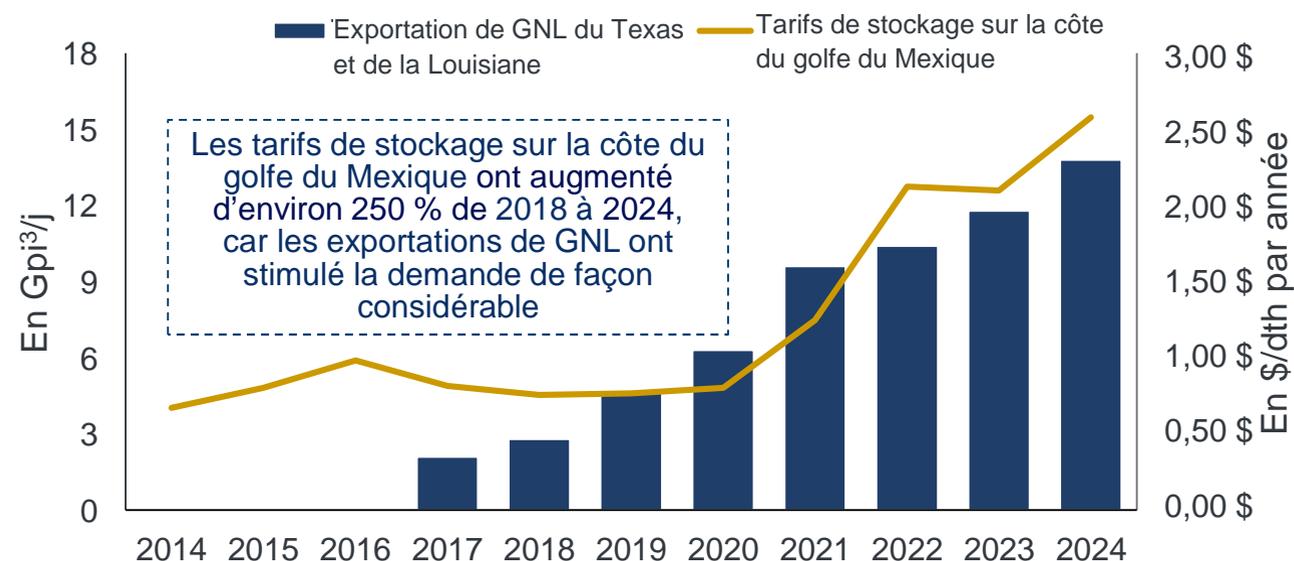
1) Volatilité implicite moyenne sur un an du prix du gaz naturel Henry Hub selon Bloomberg.

Les projets d'exportation de GNL de la côte ouest auront les mêmes répercussions sur les exploitants d'installations de stockage que sur la côte du golfe du Mexique aux États-Unis

La croissance des exportations de GNL devrait entraîner une hausse des tarifs de stockage

- Au cours de la dernière décennie, l'intensification des exportations de GNL sur la côte du golfe du Mexique a entraîné une augmentation marquée des tarifs de stockage du gaz naturel
- Cette augmentation reflète la hausse de la valeur saisonnière résultant d'un meilleur accès aux principaux marchés du GNL et de l'augmentation de la valeur d'assurance ayant pour but d'atténuer les perturbations des activités d'exploitation
- L'Ouest canadien connaîtra une évolution similaire à celle de la côte du golfe du Mexique, car selon les attentes, la capacité d'exportation de GNL atteindra plus de 5,0 Gpi³/j d'ici 2031
- À mesure que les exportations de GNL de l'Ouest canadien augmenteront, la valeur du stockage devrait augmenter en raison du resserrement des marchés du stockage de gaz dans le BSOC et de la volatilité accrue

Tarifs de stockage sur la côte du golfe du Mexique¹ par rapport aux exportations de GNL



Source : Documents d'information et renseignements publiés par les sociétés en question, données sur les produits de base (Commodity Insights) publiées par S&P Global, estimations de la direction, l'EIA, la REC, SENER ET l'AER.

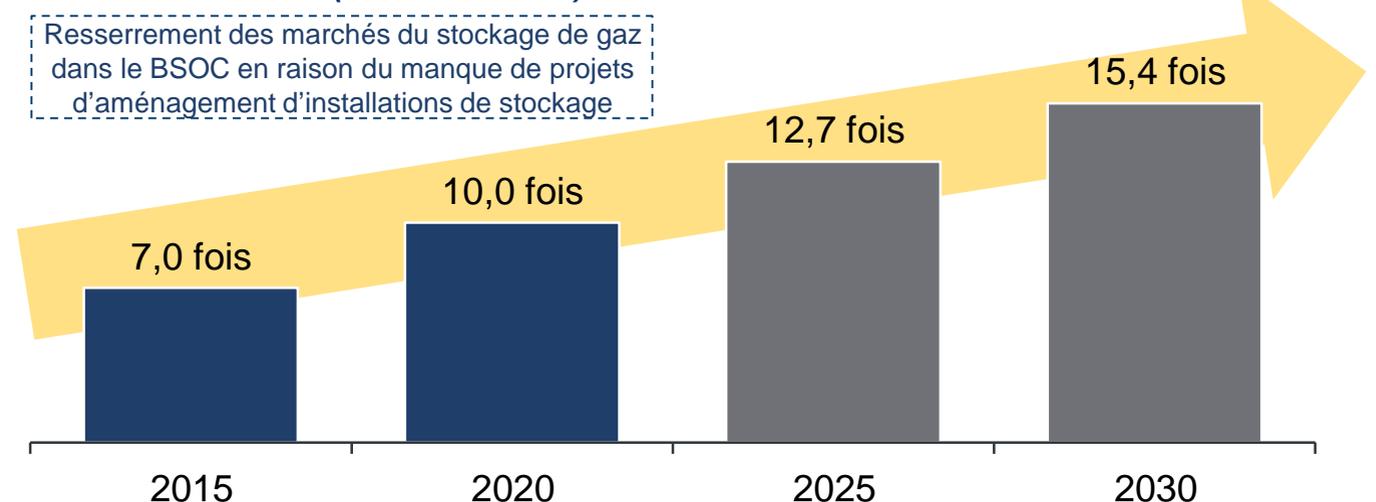
1) Selon la moyenne mobile des évaluations récurrentes des options de stockage en mars.

Certains projets d'exportation de GNL dans l'Ouest canadien

Société	Capacité d'exportation	Date de la décision d'investissement définitive	Dépenses en immobilisations	Date de mise en service
1 LNG CANADA Phase I	~1,8 Gpi ³ /j	2018	48,3 G\$ CA	2025
2 Woodfibre LNG	~0,3 Gpi ³ /j	2022	8,8 G\$ US	En 2026 ou après
3 CEDAR LNG	~0,4 Gpi ³ /j	2024	4,0 G\$ US	En 2027 ou après
4 FORTIS (Tilbury)	~0,3 Gpi ³ /j	Non disponible	3,3 G\$ CA	En 2028 ou après
5 KSI LISIMS LNG	~1,6 Gpi ³ /j	Non disponible	9,9 G\$ CA	En 2030 ou après
6 LNG CANADA Phase II	~1,8 Gpi ³ /j	Non disponible	À déterminer	En 2030 ou après

Capacité de stockage de gaz naturel de l'Ouest canadien

Demande annuelle suscitée par le gaz, calculée en multiple de la capacité de stockage de l'Ouest canadien (nombre de fois)





Points saillants du placement



Points saillants du placement



1

Rockpoint est le seul fournisseur spécialisé de services de stockage de gaz naturel comptant des installations cruciales à grande échelle sur des marchés diversifiés

2

Les installations sont uniques et les barrières à l'entrée sur le marché sont considérables

3

Rockpoint est favorisée par les circonstances propices à long terme

4

Le BAIIA est prévisible et en croissance et la conversion en flux de trésorerie est excellente

5

Rockpoint peut compter sur des clients ayant une cote de solvabilité élevée avec lesquels elle entretient des relations de longue date

6

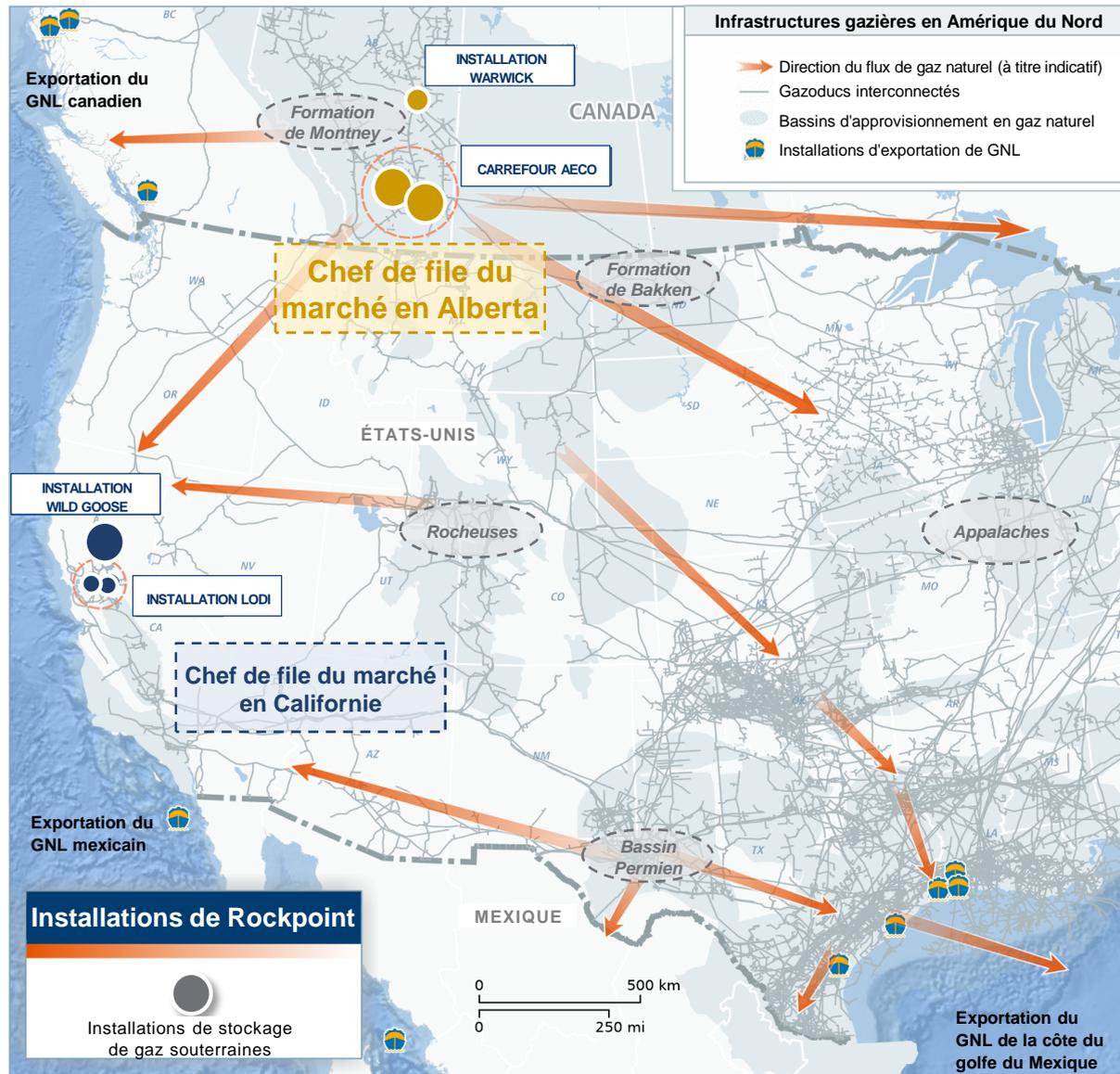
La rigueur financière est un facteur de croissance durable à long terme

7

L'équipe de direction possède une expérience inégalée dans le secteur sur le plan de l'exploitation et de la sécurité

1 Infrastructures gazières cruciales à grande échelle sur des marchés diversifiés

Installations de stockage de gaz naturel à grande échelle occupant un emplacement stratégique et offrant un débit de soutirage élevé



Facteurs déterminants pour le stockage de gaz	Installation Wild Goose	Installations Lodi et Kirby Hills	Carrefour AECO Hub ^{MC}	Installation Warwick
Demande en provenance des fournisseurs de services publics	✓✓	✓✓	✓	✓
Demande en électricité	✓✓	✓✓	✓	✓
Demande industrielle	✓	✓	✓✓	✓✓
Demande mexicaine	✓	✓		
Infrastructures gazières ayant une capacité restreinte	✓✓	✓✓	✓	✓
Exportations de GNL	✓	✓	✓✓	✓✓
Dépendance envers le gaz requis aux fins de la décarbonisation	✓✓	✓✓	✓	✓
Volatilité croissante des prix	✓✓	✓✓	✓✓	✓✓

Possibilité unique de tirer parti des indicateurs de base favorables du marché du gaz grâce à la propriété d'installations de stockage de gaz qui sont essentielles à la sécurité, à l'abordabilité et à la fiabilité de l'approvisionnement en énergie

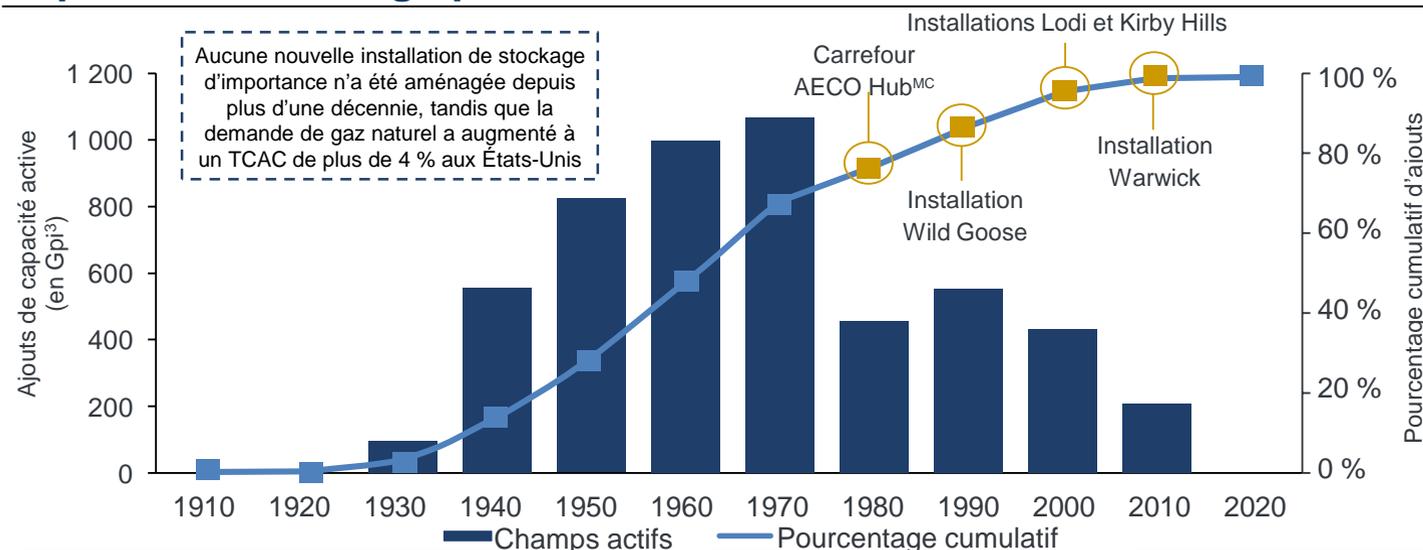
2 Installations uniques et marché présentant des barrières importantes à l'entrée

Barrières importantes à l'entrée sur les marchés que nous servons

 <p>Aspect géographique Infrastructures pipelinières à proximité procurant un approvisionnement accessible et une capacité excédentaire Proximité des centres d'où proviennent la demande</p>	 <p>Aspect géologique Les dimensions et l'emplacement des réservoirs ainsi que leur nombre sont optimaux Caractéristiques physiques (porosité, perméabilité, capacité de rétention et mécanismes de rétention)</p>	 <p>Aspect technique Compétences spécialisées requises dans les domaines de la conception technique des réservoirs et des installations et de la géologie Il faut cinq à dix ans pour construire une nouvelle installation de stockage de gaz naturel et la raccorder à un gazoduc principal</p>	 <p>Réglementation Capacité à obtenir les terrains, les droits et les permis Long processus d'approbation par les organismes de réglementation (habituellement, 18 mois)</p>	 <p>Exploitation Fiabilité des services et débit soutirable élevé Capacité de transport par gazoducs limitée aux fins du stockage de gaz supplémentaire</p>	 <p>Aspect commercial Clientèle nombreuse requise pour livrer concurrence sur les marchés gaziers complexes Critères de solvabilité rigoureux applicables aux nouveaux participants au marché</p>
---	---	--	--	---	---

Les barrières à l'entrée ont causé un déséquilibre fondamental entre l'offre et la demande

Capacité de stockage par décennie d'activation



Aucun projet important d'aménagement d'installations de stockage de gaz naturel n'est en cours en raison des barrières importantes à l'entrée sur le marché

Les nouveaux arrivants sur le marché doivent évoluer dans un milieu où **les projets d'aménagement ne peuvent se réaliser que si toutes les conditions sont optimales**

Étant donné leurs paramètres économiques, les nouvelles installations doivent **facturer des tarifs de stockage supérieurs** aux tarifs de stockage de gaz utile facturés actuellement

Des défis supplémentaires se posent en **Californie** en raison de la rigueur de la réglementation et de l'offre limitée qui résulte de la capacité restreinte des gazoducs

Nombre minimal de nouveaux projets d'aménagement d'installations de stockage de gaz prévu en raison des barrières importantes à l'entrée sur le marché

3 Rockpoint est favorisée par les circonstances propices à long terme

Facteurs déterminants du marché albertain du stockage de gaz naturel



La demande de gaz devrait augmenter d'environ 26 % de 2024 à 2031



La demande provenant de nouvelles sources liées aux exportations de GNL de l'Ouest canadien devrait s'établir à 5,0 Gpi³/j d'ici 2031



Il y a actuellement 29 centres de données en attente d'approbation de l'AESO, ce qui signifie une demande d'électricité éventuelle d'environ 15,0 GW, dont on prévoit que la majeure partie sera comblée par des centrales à cycle combiné alimentées au gaz naturel



La demande de gaz industrielle devrait augmenter d'environ 13 % d'ici 2030, en raison surtout de l'expansion de l'exploitation des sables bitumineux canadiens

Facteurs déterminants du marché californien du stockage de gaz naturel



Insuffisance de la capacité des gazoducs par rapport aux besoins énergétiques croissants



Centre de la croissance issue des centres de données au service de l'intelligence artificielle et des sociétés de technologie (4^e région en importance aux États-Unis au chapitre de la demande d'électricité provenant des centres de données)



Recours croissant à la production de gaz pour compenser l'intermittence de la production d'énergies renouvelables

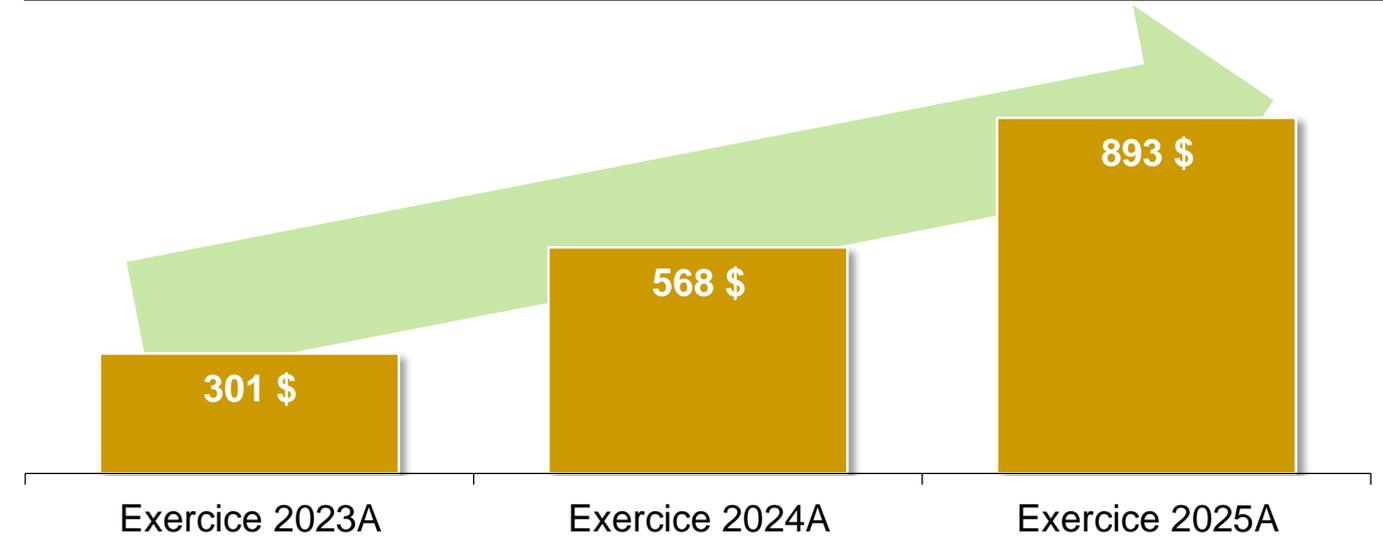
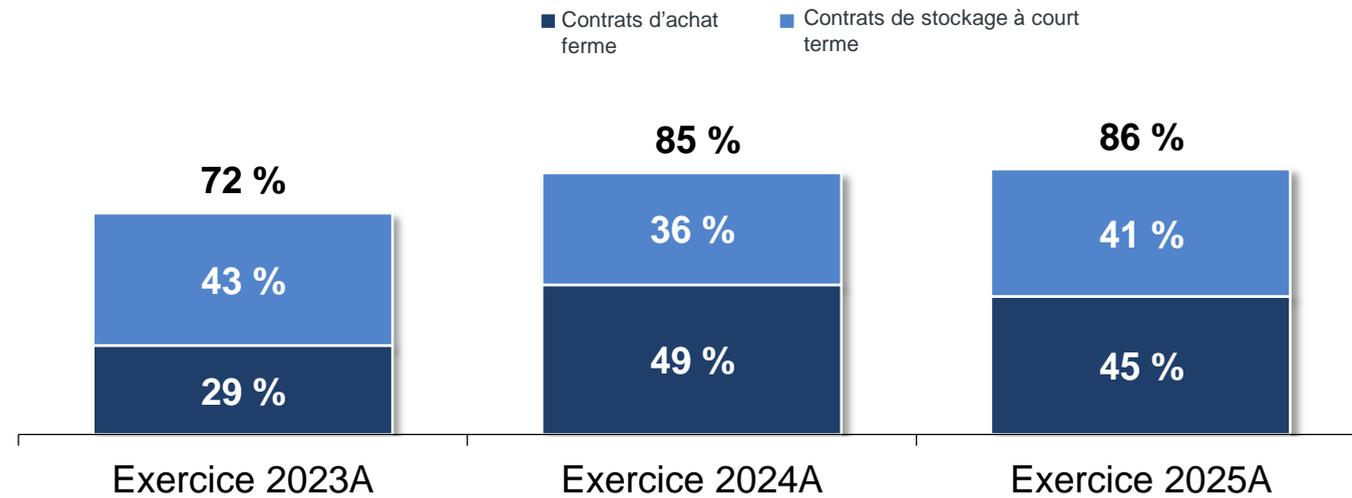


Nouvelle source de concurrence en matière d'approvisionnement en gaz attribuable à l'augmentation des exportations nord-américaines de GNL

4 Prévisibilité et croissance du BAIIA et excellente conversion en flux de trésorerie

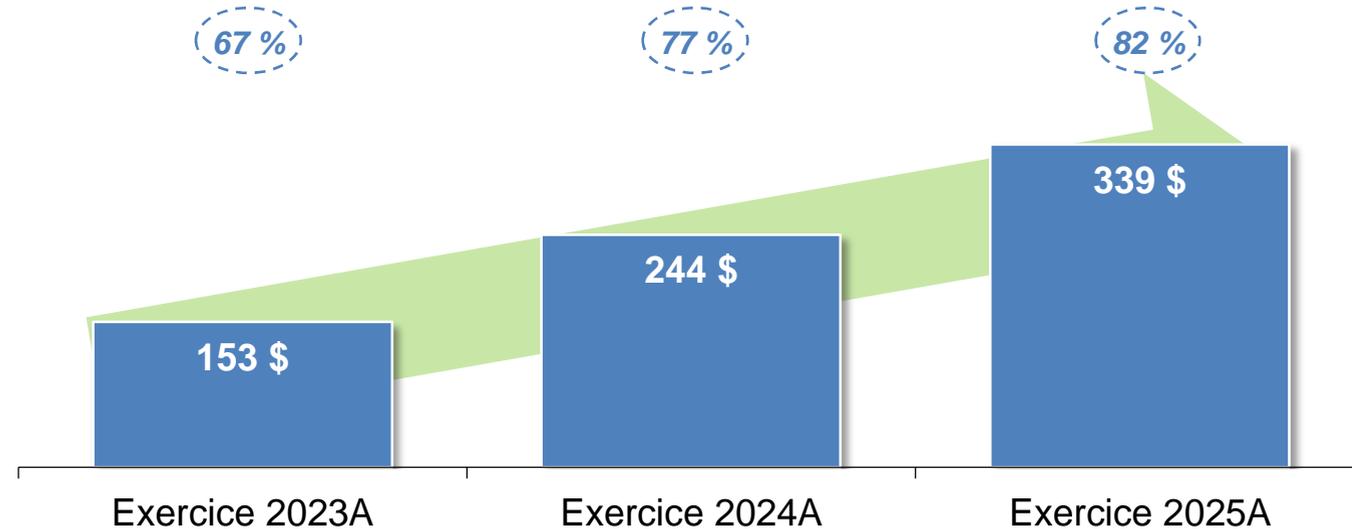
La stabilité des contrats de services facturés à l'utilisation favorise la marge brute ajustée (en pourcentage)¹

Croissance des produits cumulatifs non comptabilisés qu'on prévoit tirer des contrats de services facturés à l'utilisation conclus (en M\$ US)²



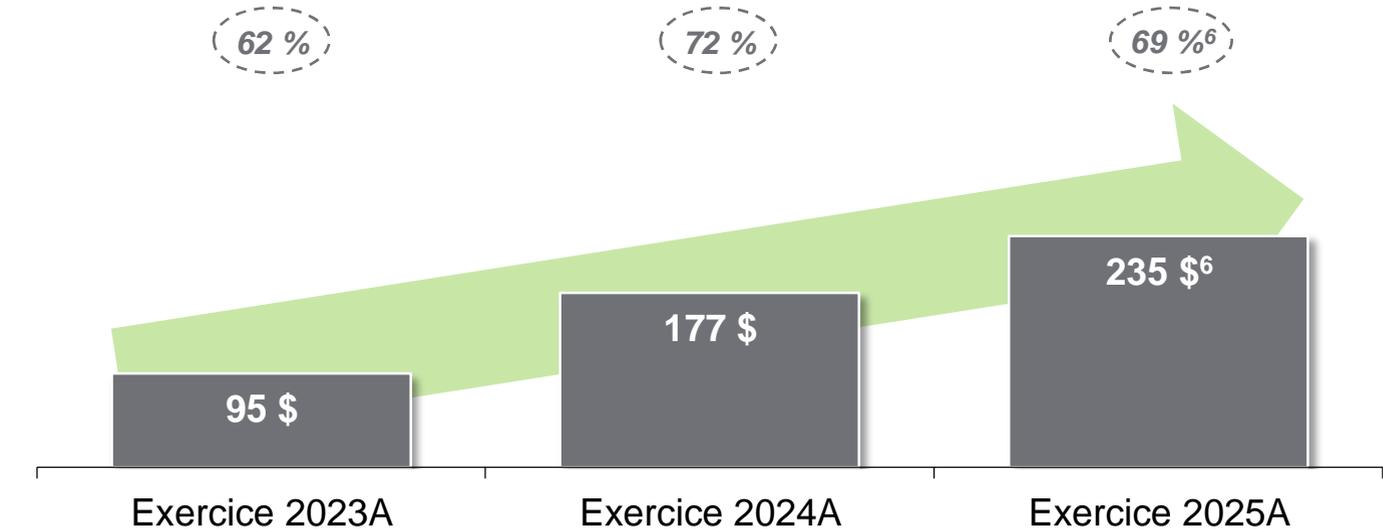
Forte croissance du BAIIA ajusté (en M\$ US)³

Marge du BAIIA ajusté (en pourcentage)⁴



Fort taux de conversion en flux de trésorerie distribuables⁵

Conversion en FTD (en pourcentage)⁷



Sources : Documents d'information et renseignements publiés par la Société.

Remarque : Exercice de Rockpoint clos le 31 mars; indicateurs financiers historiques présentés selon des données comparables.

1) La marge brute ajustée est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » en annexe.

2) Les produits cumulatifs non comptabilisés qu'on prévoit tirer des contrats de services facturés à l'utilisation conclus sont une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Le BAIIA ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » en annexe.

3) Le BAIIA ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » en annexe.

4) Calculé au moyen du BAIIA ajusté divisé par la marge brute ajustée; le BAIIA ajusté et la marge brute ajustée sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS.

Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » en annexe.

5) Les flux de trésorerie distribuables (FTD) sont une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » en annexe.

6) Les FTD de l'exercice 2025A ne tiennent pas compte de l'incidence sur une année complète de l'emprunt à terme B d'un capital de 1,25 G\$ contracté en septembre 2024 et ne reflètent pas l'impôt annualisé que, selon les attentes, la société cotée en bourse devra payer.

7) Le taux de conversion en FTD est calculé au moyen des FTD divisés par le BAIIA ajusté. Le BAIIA ajusté et les FTD sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » en annexe.

5 Clients ayant une cote de solvabilité élevée avec lesquels Rockpoint entretient des relations de longue date

La clientèle qui a conclu des contrats de services facturés à l'utilisation est diversifiée, à faible risque et fidèle

Durée moyenne pondérée de la relation avec les clients

d'environ 8 ans

La relation avec le client le plus ancien date de

21 ans

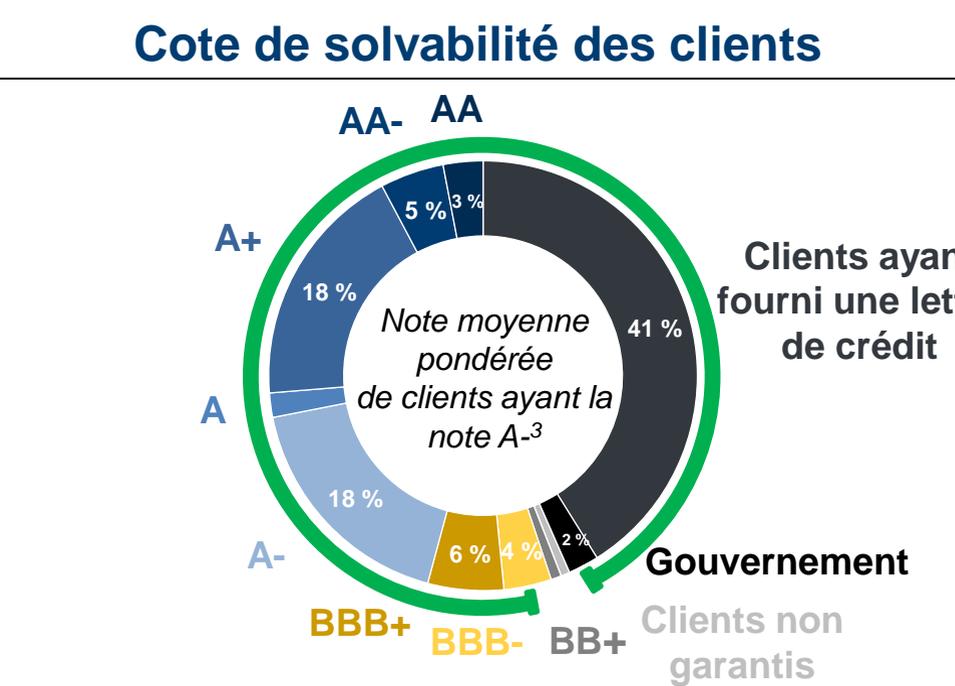
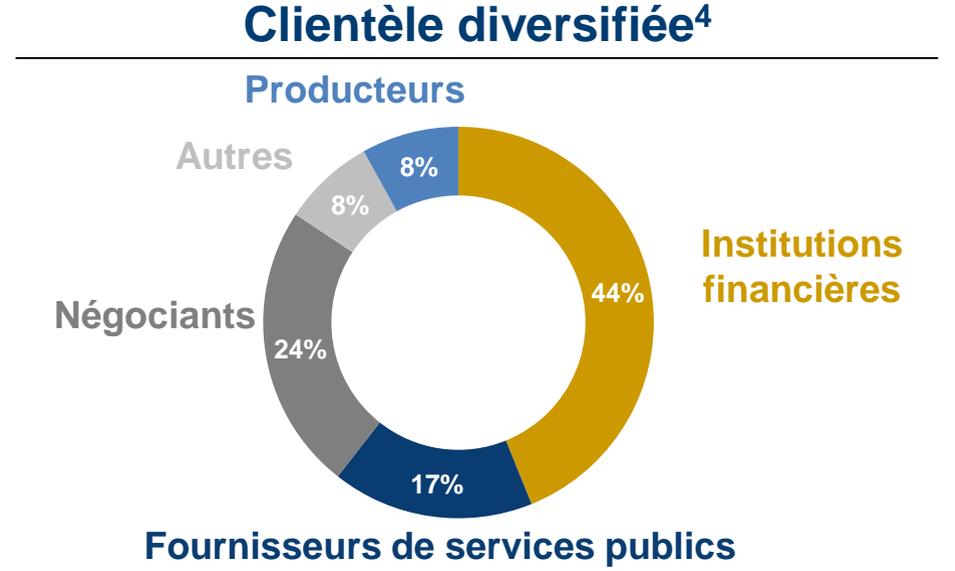
Le nombre total de clients ayant conclu des contrats d'achat ferme et des contrats de stockage à court terme en cours s'établit à

57

Plus de 95 % des clients ont une cote de solvabilité élevée ou ont fourni une lettre de crédit¹

Clients **très solvables**

Plus de 10 ans sans aucun problème de recouvrement auprès des clients qui bénéficient de services de stockage²



1) Plus de 95 % des clients de Rockpoint ont une cote de solvabilité élevée ou ont fourni une lettre de crédit ou une somme en espèces équivalant au montant annuel des frais liés à la demande.
 2) Les clients de Rockpoint qui bénéficient de services de stockage n'ont causé aucun problème de créances irrécouvrables ou de recouvrement au cours des dix dernières années. Rockpoint a le droit de soutirer le gaz injecté par le client pour régler les sommes contractuelles non recouvrées en cas de défaut de paiement.
 3) Il s'agit de la cote de crédit moyenne pondérée établie selon la marge brute ajustée de l'exercice 2025A.
 4) Il s'agit du pourcentage de clients de la catégorie en question établi selon la marge brute ajustée de l'exercice 2025A.

6 Excellence et rigueur financières



1

Réaliser des flux de trésorerie de qualité sur les contrats de services facturés à l'utilisation

Viser la réalisation d'une marge brute ajustée¹ de 85 % sur les contrats de services facturés à l'utilisation

Viser la réalisation d'une marge brute ajustée¹ de 60 % sur les contrats d'achat ferme



2

Verser des dividendes de façon durable

Viser le versement de dividendes allant de 50 % à 60 % sur les flux de trésorerie distribuables⁴

Viser le versement d'un dividende annuel de 0,88 \$ US (1,23 \$ CA) par action et un taux de croissance du dividende de 3 % à 5 % par année⁵



3

Conserver un degré de liquidité élevé

Renforcement de la liquidité grâce à une nouvelle facilité de crédit renouvelable de 350 M\$ proposée²

Besoins en capitaux non discrétionnaires minimaux



4

Capitaliser le bilan avec prudence

Viser un levier financier inférieur à 3,5 fois (ratio dette nette/BAIIA ajusté³)

Note actuelle attribuée par Moody's et par S&P de BB (stable) et de B1 (stable), respectivement

Politique et principes de gestion financière prudents

1) La marge brute ajustée est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » en annexe.
 2) La nouvelle facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang de 350 M\$ sur cinq ans proposée devrait être consentie par un consortium de prêteurs, en entierement, avant la clôture du premier appel public à l'épargne. Les conditions préalables à l'octroi de cette nouvelle facilité de crédit comprennent, entre autres choses, le remboursement et l'annulation de la facilité de crédit renouvelable adossée existante et la clôture du premier appel public à l'épargne.
 3) Le BAIIA ajusté et la dette nette sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » en annexe.
 4) Les flux de trésorerie distribuables (FTD) sont une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » en annexe.
 5) Selon un prix d'émission initial se situant entre 19,00 \$ CA et 22,00 \$ CA par action de catégorie A et un dividende annualisé initial de 0,88 \$ US par action de catégorie A (1,23 \$ CA par action de catégorie A selon le cours du change de 1,00 \$ CA = 0,7167 \$ US, soit le cours du change moyen de Bloomberg le 3 octobre 2025). Contrairement à ce qui serait le cas s'il s'agissait de titres à revenu fixe, la Société n'est pas tenue de distribuer une somme fixe aux actionnaires. Il se pourrait que le versement des dividendes en espèces soit suspendu ou que leur montant soit réduit, ce qui réduirait le rendement calculé en fonction du prix d'émission.

Équipe de direction ayant une expérience inégalée dans le secteur sur le plan de l'exploitation et de la sécurité

Nom	Années d'expérience	Expérience pertinente
 <p>Tobias (Toby) J. McKenna <i>Chef de la direction et administrateur</i></p>	<p>Plus de 30 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Chef de la direction de Rockpoint depuis novembre 2020 • Il est l'un des cofondateurs de Tidewater Midstream, où il a occupé divers postes, y compris celui de président et chef de la direction, de vice-président, Expansion des affaires et activités commerciales et, plus récemment, de président, Activités intermédiaires
 <p>Jon Syrnyk <i>Chef des finances</i></p>	<p>Plus de 14 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Chef des finances de Rockpoint; il est responsable de toutes les fonctions relatives aux finances, à l'expansion des affaires, à la trésorerie et à la conformité • Depuis qu'il s'est joint à Rockpoint en 2023, il a dirigé de nombreux programmes stratégiques et d'expansion des affaires destinés à accroître la valeur de l'entreprise • Avant de se joindre à Rockpoint, il a travaillé pendant sept ans au sein des équipes responsables des placements et de la gestion de portefeuilles du Groupe des infrastructures de Brookfield
 <p>Scott Aycok <i>Vice-président principal, Activités de stockage</i></p>	<p>Plus de 25 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Vice-président principal, Activités de stockage; il est responsable de l'exploitation, de l'intégrité et de la sécurité des installations de stockage de Rockpoint • Avant de se joindre à Rockpoint en 2025, il a été directeur, Stratégie chez AltaGas et vice-président, Expansion des affaires chez Tidewater Midstream
 <p>Sheri Doell <i>Vice-présidente principale, Activités commerciales</i></p>	<p>Plus de 20 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Vice-présidente principale, Activités commerciales; elle est responsable de l'élaboration et de la négociation d'ententes de services de stockage au Canada et aux États-Unis • Depuis 2003, elle a occupé divers postes liés aux activités commerciales au sein de Rockpoint et de sa société devancière Ovintiv (auparavant Encana)
 <p>Hardip Kalar <i>Vice-président principal Stratégie et analyse</i></p>	<p>Plus de 20 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Vice-président principal, Stratégie et analyse; il est responsable des partenariats stratégiques et du développement des marchés au Canada, mettant l'analyse des données au service de la croissance de la valeur de l'entreprise • Depuis 2015, il a occupé des postes de plus en plus importants axés sur la commercialisation des produits des installations Lodi et Warwick de Rockpoint • Avant de se joindre à Rockpoint en 2015, il a occupé divers postes au sein de l'entreprise canadienne de stockage de gaz d'Iberdrola pendant 12 ans
 <p>Kevin Donegan <i>Vice-président principal, Comptabilité et administration</i></p>	<p>Plus de 25 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Vice-président principal, Comptabilité et administration; il est responsable des équipes de comptabilité, de fiscalité, de cybersécurité et des technologies de l'information • Depuis qu'il s'est joint à Rockpoint en 2015, il a occupé des postes de plus en plus importants au sein du service des finances • Auparavant, il a été chef des finances de Montana Exploration et de Blaze Energy
 <p>James Bartlett <i>Chef du contentieux et secrétaire général</i></p>	<p>Plus de 14 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Chef du contentieux de Rockpoint; il est responsable des affaires juridiques et des questions d'ordre réglementaire • Depuis 2017, il a occupé des postes de plus en plus importants au sein du contentieux de Rockpoint • Avant de se joindre à Rockpoint en 2017, il a été avocat chez Bennet Jones S.E.N.C.R.L., s.r.l., où il exerçait principalement dans les domaines des fusions et acquisitions et d'autres types d'opérations commerciales



Perspectives pour notre entreprise

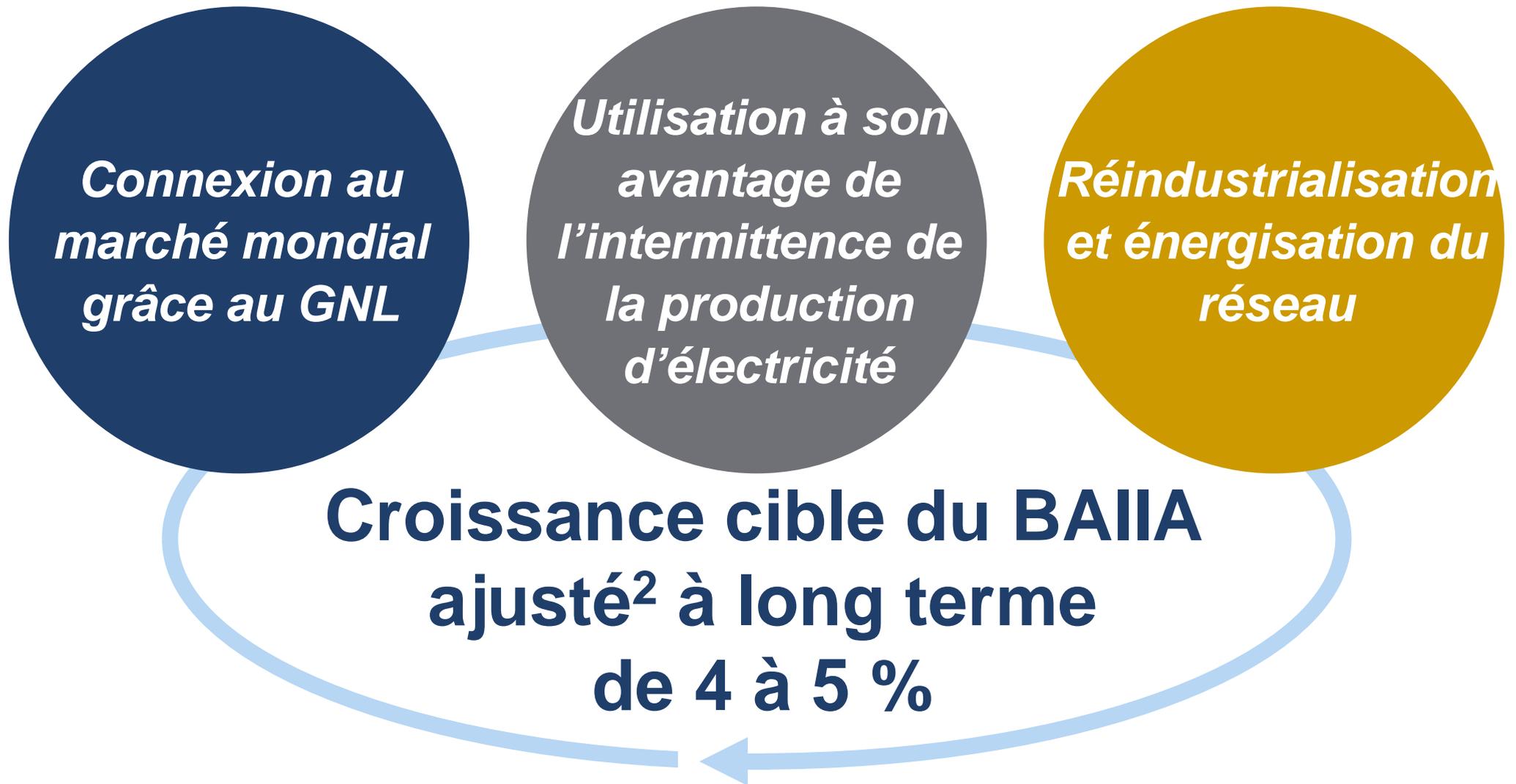


Situation propice pour tirer parti de la hausse des tarifs de stockage

Forte croissance des tarifs attendue en raison des facteurs stimulant la demande suscitée par le gaz naturel

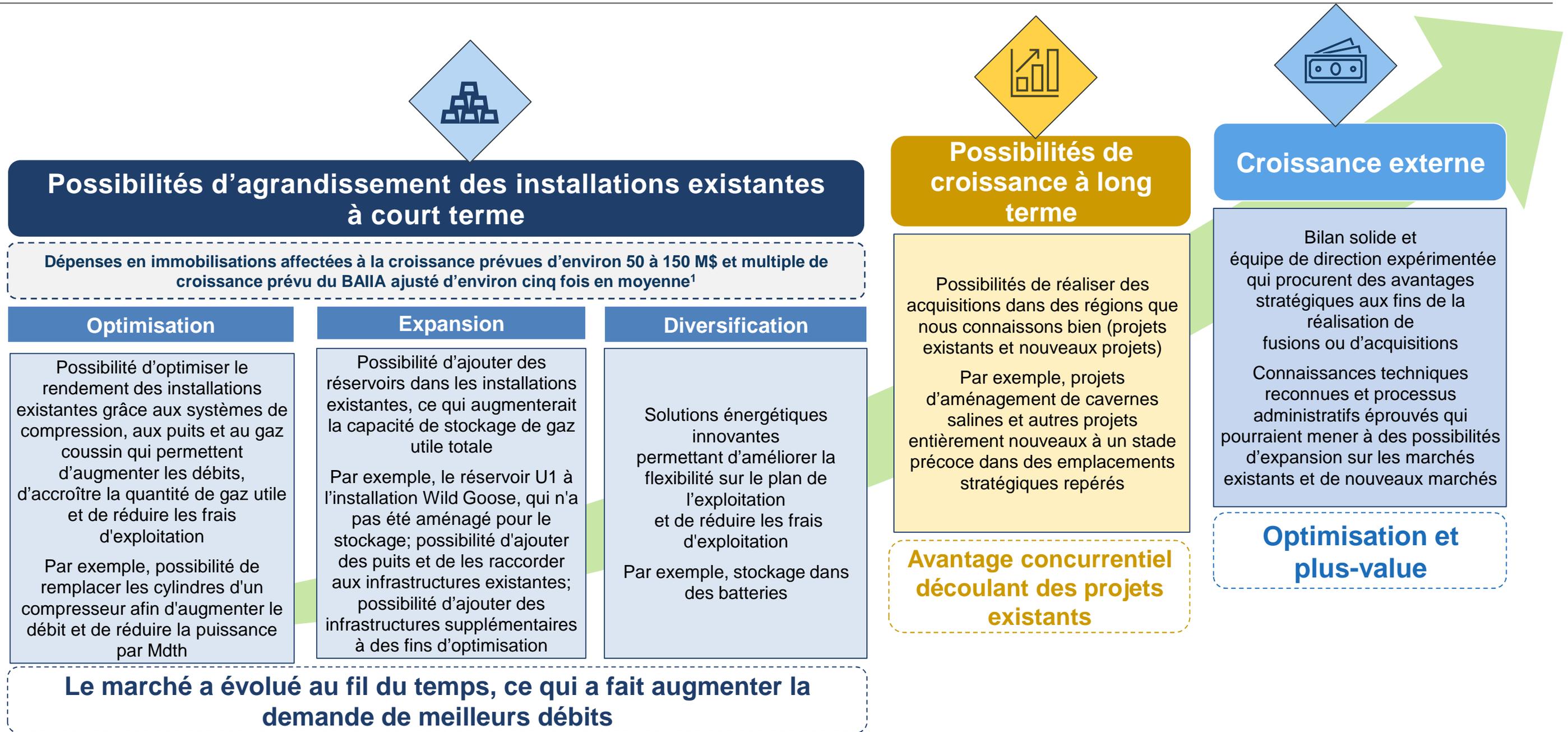
Augmentation
**d'environ 86 %
 des services
 facturés à
 l'utilisation¹**
 attribuable au renouvellement de
 contrats et à la demande en
 provenance des nouveaux clients

Potentiel d'augmentation
**des opérations
 d'optimisation
 d'environ 14 %¹**
 grâce à l'obtention de tarifs plus
 élevés



1) Calculé en pourcentage de la marge brute ajustée de l'exercice 2025A. La marge brute ajustée est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » en annexe.
 2) Le BAIIA ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » en annexe.

Stratégie de croissance de Rockpoint Gas Storage



Gamme intéressante de projets d'expansion en cours et de projets visant des installations existantes, à laquelle s'ajoutent des possibilités de croissance à long terme

¹) Le multiple de croissance du BAIIA ajusté est calculé en divisant le total des dépenses en immobilisations affectées à la croissance par le BAIIA ajusté moyen sur cinq ans. Le BAIIA ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » en annexe.

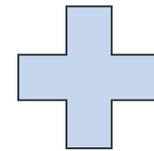
Situation propice pour obtenir une forte croissance des flux de trésorerie à long terme et des rendements totaux intéressants

ROCKPOINT



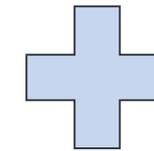
Rendement sous forme de dividendes initial¹
de 5,6 % à 6,5 %

Cible de versement de dividendes à long terme allant de 50 à 60 %, compte tenu des flux de trésorerie réalisés sur les contrats d'achat ferme



Cible de croissance des FTD allant
de 5 % à 6 %
attribuable à la hausse des tarifs²

Grâce au renouvellement des contrats et au recrutement de nouveaux clients qui présentent un potentiel d'évolution favorable selon les tendances macroéconomiques (p.ex. le GNL)



Cible de croissance allant
de 4 % à 5 %
grâce aux dépenses en immobilisations et à d'autres possibilités de plus-value
Gamme intéressante de projets de croissance



Proposition de rendement total intéressante

appuyée par la réalisation de flux de trésorerie appréciables et le recours à une politique de gestion financière prudente

1) Selon un prix d'émission initial se situant entre 19,00 \$ CA et 22,00 \$ CA par action de catégorie A et un dividende annualisé initial de 0,88 \$ US par action de catégorie A (1,23 \$ CA par action de catégorie A selon le cours du change de 1,00 \$ CA = 0,7167 \$ US, soit le cours du change moyen de Bloomberg le 3 octobre 2025). Contrairement à ce qui serait le cas s'il s'agissait de titres à revenu fixe, la Société n'est pas tenue de distribuer une somme fixe aux actionnaires. Il se pourrait que le versement des dividendes en espèces soit suspendu ou que leur montant soit réduit, ce qui réduirait le rendement calculé en fonction du prix d'émission.

2) Les flux de trésorerie distribuables (FTD) sont une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » en annexe.



Conclusions



Plus-value unique offerte par Rockpoint Gas Storage

Rockpoint est propriétaire d'**infrastructures gazières uniques** au cœur du réseau gazier nord-américain

La demande suscitée par le gaz à l'échelle mondiale est en forte hausse et les services de stockage du gaz sont essentiels pour assurer l'équilibre entre l'offre et la demande

Les nouveaux projets de stockage étant limités, la rareté fait grimper la valeur des installations et les tarifs de stockage

Le rendement total est intéressant, appuyé par la réalisation de flux de trésorerie appréciables et le recours à une politique de gestion financière prudente



Annexe A : Modèle commercial



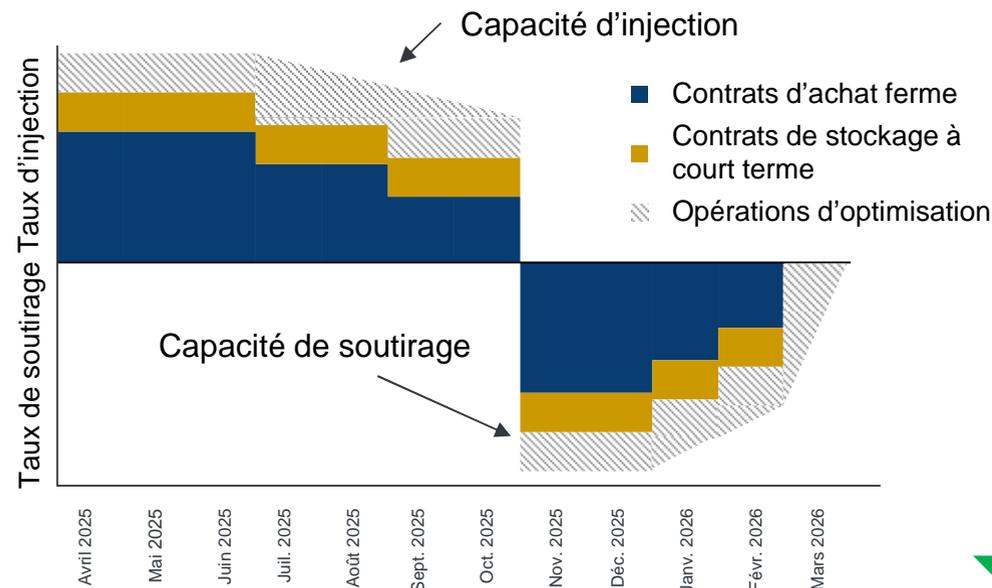
Commercialisation de la capacité de stockage de Rockpoint

Capacité d'optimisation des installations (à titre indicatif)

Les volumes d'injection estivale et de soutirage hivernal servent à établir la réserve destinée aux contrats d'achat ferme, exprimée sous forme de proportion maximale de la capacité de gaz utile

Les contrats de stockage à court terme comblent les écarts dans l'utilisation de la capacité qui découlent des cycles d'utilisation de la réserve destinée aux contrats d'achat ferme

Les opérations d'optimisation donnent une certaine marge de manœuvre sur le plan de l'exploitation et permettent d'utiliser la capacité de façon opportuniste



Stratégies commerciales visant à optimiser l'utilisation de la capacité et à maximiser la plus-value

Marge de manœuvre sur le plan de l'exploitation et possibilité pour Rockpoint de conclure des opérations d'optimisation

Contrats de services facturés à l'utilisation

Tarifs de base garantis

1

Contrats d'achat ferme

- Perception de tarifs mensuels garantis auprès des clients
- Les clients ont la possibilité d'injecter ou de soutirer une quantité préétablie de gaz au cours de la durée du contrat

Tarifs de base + Marge de manœuvre pour l'augmentation

2

Contrat de stockage à court terme

- Les clients paient des tarifs fixes pour utiliser la capacité à des dates fixées à l'avance.
- Rockpoint conserve la possibilité d'ajuster ses activités selon les dates fixées à l'avance et de maximiser la plus-value

Marge de manœuvre sur le plan de l'exploitation + Plus-value

3

Opérations d'optimisation

- Rockpoint gère une petite partie de la capacité de stockage au moyen des stocks dont elle dispose
- Ces opérations procurent à Rockpoint la marge de manœuvre nécessaire pour saisir les occasions qui se présentent sur le marché
- Les positions de Rockpoint sont entièrement couvertes; elle n'est exposée à aucun risque lié à la baisse du prix des produits de base, risque de base ou risque lié à la livraison et n'a aucune position ouverte de quelque nature que ce soit

Rockpoint optimise la capacité de stockage de gaz utile de ses installations de stockage très adaptables en ayant recours à des stratégies commerciales qui lui procurent des flux de trésorerie de base stables et maximisent la plus-value

Composantes de la valeur du stockage



La valeur des services de stockage peut être estimée au moyen des données du marché et de la dynamique commerciale régionale. Les tarifs ont augmenté à mesure que le secteur est passé du mode stockage et utilisation saisonniers au mode stockage et utilisation de pointe

1) Courbe des prix à terme publiée par Bloomberg en date d'août 2025.

Tarifs prévus par les contrats d'achat ferme et augmentation des produits en découlant

Contrats d'achat ferme

Les frais liés à la demande mensuels sont fixes, sans égard à l'utilisation

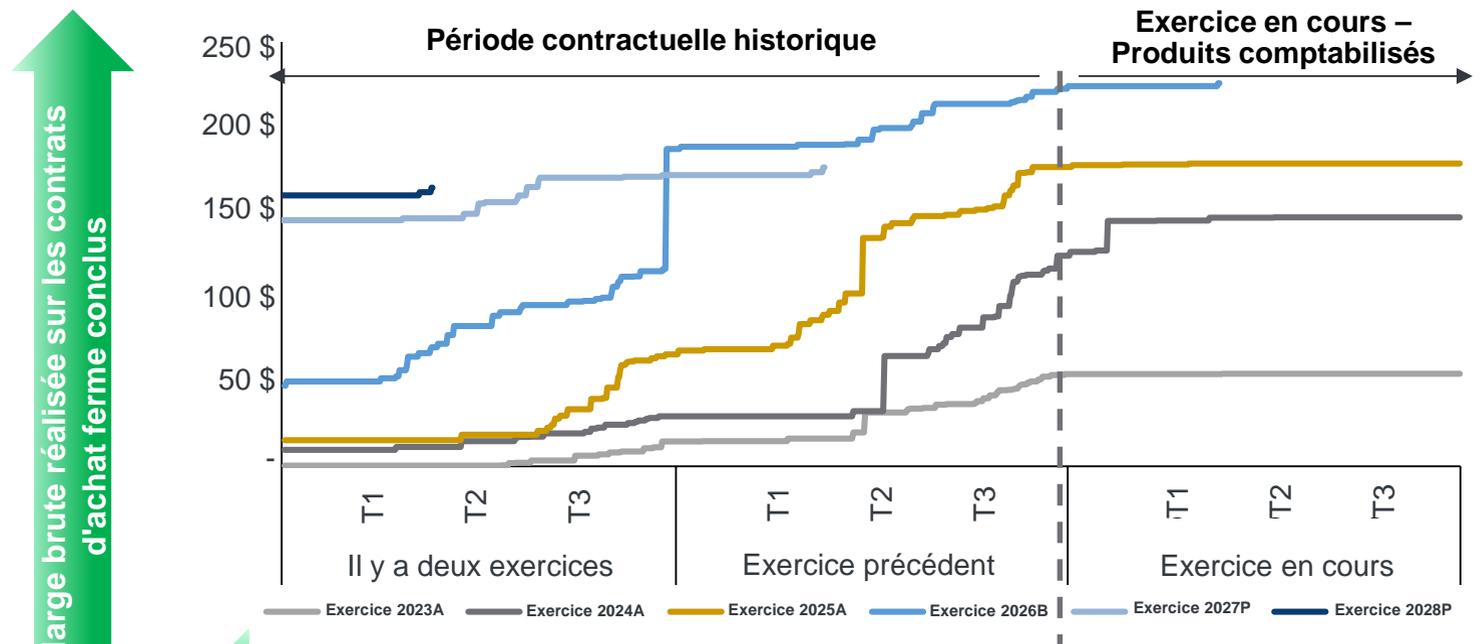
Les produits sont comptabilisés mensuellement pendant la durée du contrat

Les paramètres de soutirage et d'injection mensuels sont stipulés dans chaque contrat

Le recouvrement des frais contractuels liés au combustible et les tarifs d'injection et de soutirage **permettent de réduire les coûts**

La durée moyenne pondérée actuelle des contrats d'achat ferme s'établit à **environ 3,6 ans et 2,9 ans en Californie et en Alberta, respectivement**

Marge brute réalisée sur les contrats d'achat ferme signés au fil du temps – Par exercice (en M\$)¹



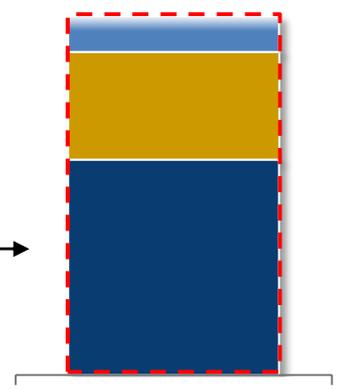
Marge brute réalisée sur les contrats d'achat ferme conclus

Les contrats d'achat ferme sont conclus pour une durée longue

Exemple de tarifs prévus par les contrats

- Facteur de demande
- Valeur d'assurance
- Écart saisonnier

Le **client** paie des tarifs fixes à l'avance pour réserver une certaine capacité de stockage pendant une période donnée, ce qui lui permet tirer parti à la fois de l'écart saisonnier et de la valeur d'assurance du stockage (produits réalisés ou frais évités)



Points clés

- La croissance de la marge brute réalisée sur les contrats d'achat ferme est attribuable à l'**augmentation des volumes, des tarifs et de la durée prévus par ces contrats**
- La marge brute réalisée sur les contrats d'achat ferme est garantie plus tôt qu'au cours des années précédentes
- L'**augmentation considérable de la marge brute réalisée sur les contrats d'achat ferme** a été comptabilisée dans les résultats annuels

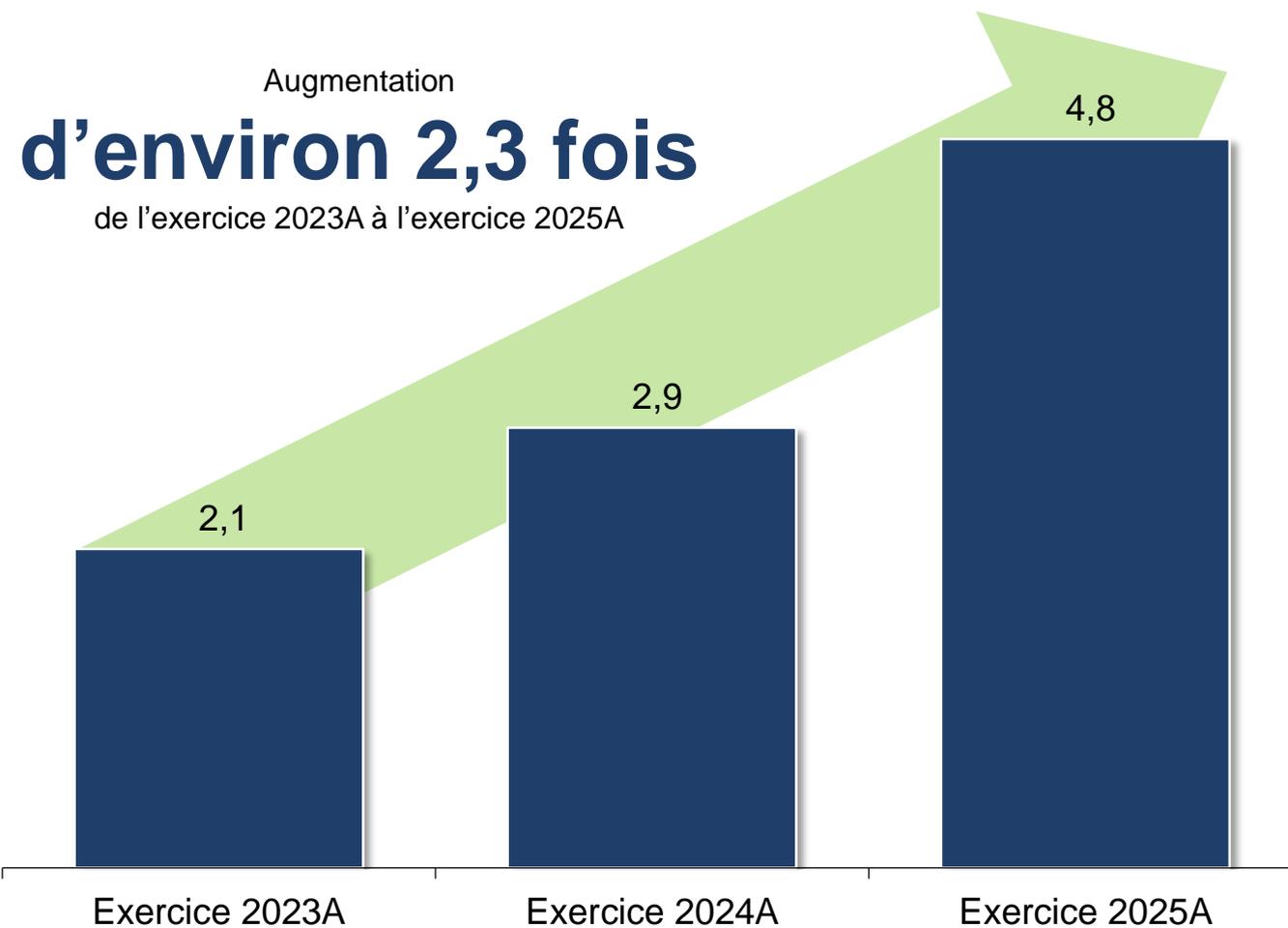
Les contrats d'achat ferme permettent de garantir la valeur du stockage plusieurs années à l'avance, les clients étant tenus de payer des tarifs fixes, sans égard à l'utilisation

1) En date d'août 2025.

Augmentation de la durée des contrats d'achat ferme

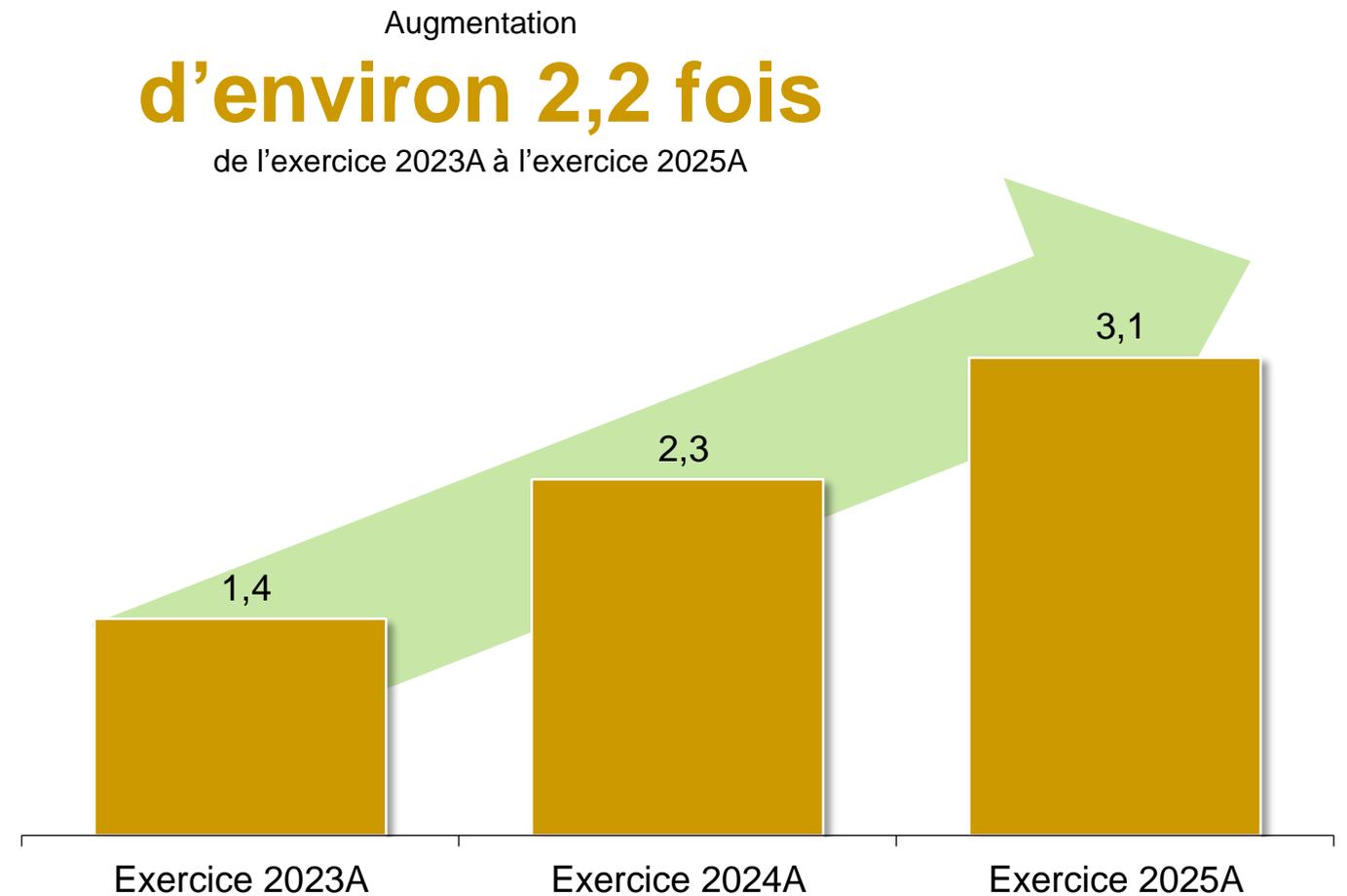
Californie

Durée moyenne pondérée des contrats d'achat ferme signés au cours de chaque exercice (en nombre d'années)



Alberta

Durée moyenne pondérée des contrats d'achat ferme signés au cours de chaque exercice (en nombre d'années)



Tarifs prévus par les contrats de stockage à court terme et augmentation des produits en découlant

Contrats de stockage à court terme

Les clients paient des tarifs fixes pour injecter et soutirer une quantité stipulée de gaz à des dates fixées à l'avance

Les produits sont comptabilisés à raison de 50 % au moment de l'injection et à raison de 50 % au moment du soutirage

La durée des contrats est habituellement inférieure à deux ans

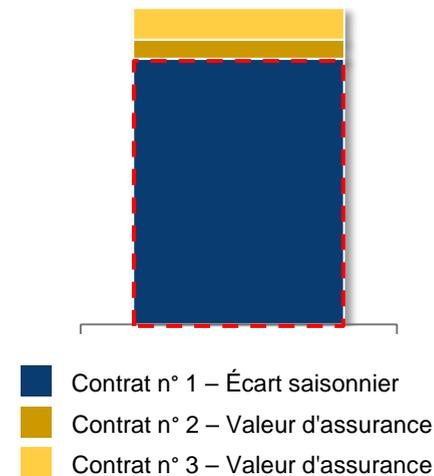
Les relations avec les clients sont excellentes : certains clients renouvellent leur contrat de stockage à court terme depuis plus de 15 ans

Exemple de tarifs prévus par les contrats

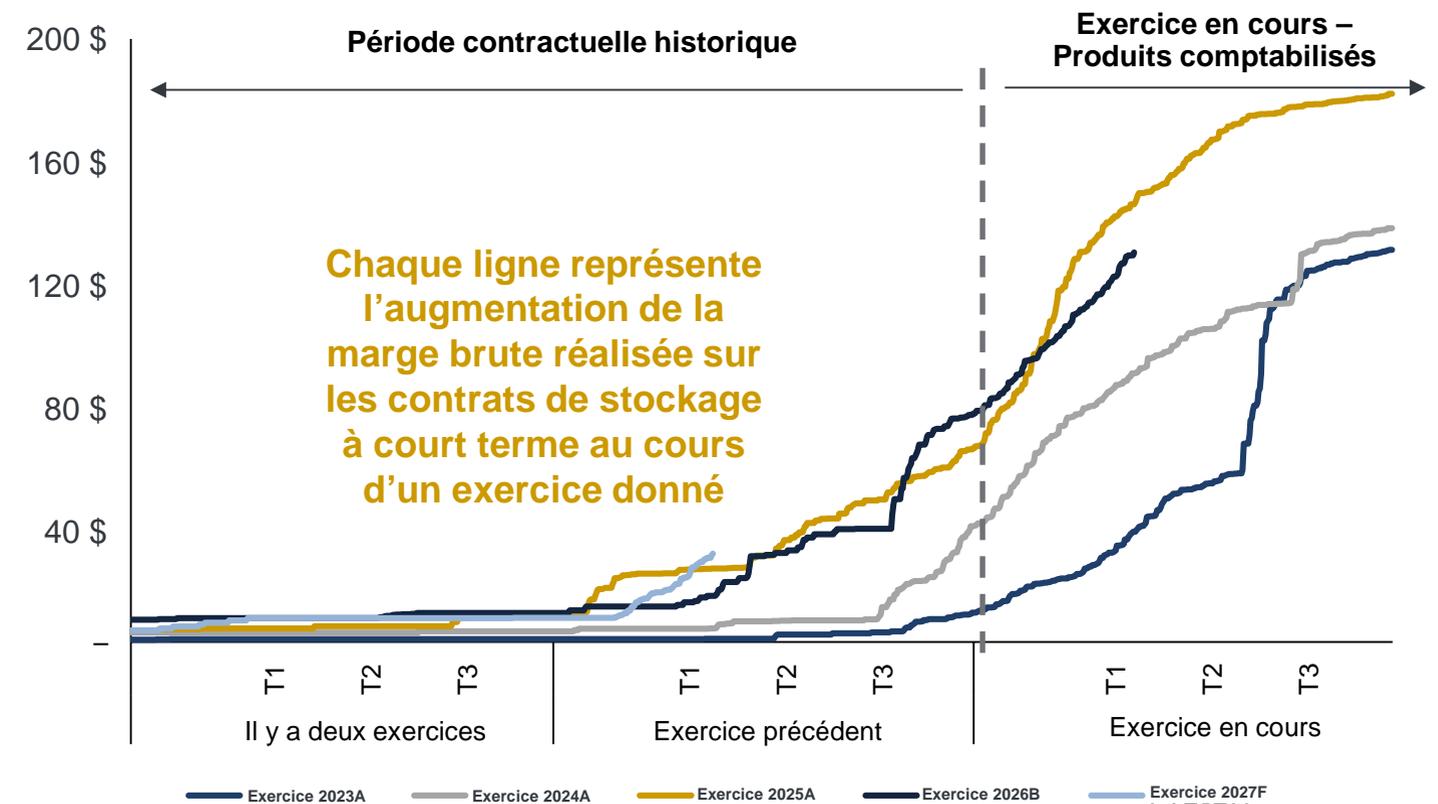
Rockpoint bénéficie de l'écart, déduction faite des frais liés à la détention des stocks²

Rockpoint a l'obligation de recevoir le gaz du client et de le lui livrer à des dates fixées à l'avance

Capacité d'accroître la valeur saisonnière au moment de l'opération initiale, puis de faire augmenter la marge brute à mesure que des occasions se présenteront sur la courbe pendant l'exercice



Marge brute réalisée sur les contrats de stockage à court terme signés au fil du temps – Par exercice (en M\$)¹



Points clés

- La capacité accrue de profiter de la valeur saisonnière et de la volatilité a favorisé la croissance de la marge brute réalisée sur les contrats de stockage à court terme
- La marge brute réalisée sur les contrats de stockage à court terme continue d'augmenter pendant chaque exercice

Les contrats de stockage à court terme permettent à Rockpoint de tirer des produits découlant des tarifs fixes, tout en conservant la possibilité d'augmenter ses produits grâce à la conclusion de contrats de stockage à court terme supplémentaires et d'opérations d'optimisation

1) En date d'août 2025. Le graphique de la marge brute réalisée sur les contrats de stockage à court terme exclut les frais payables relativement au gaz coussin qui sont prévus par les contrats en question.

2) Rendement requis par le client sur le gaz acheté ou injecté et détenu jusqu'à ce qu'il soit vendu ou soutiré.

Les opérations d'optimisation sont essentielles pour maximiser la plus-value sans risque de perte

Stratégie d'optimisation

Rockpoint réserve une partie de sa capacité pour s'assurer d'avoir une certaine marge de manœuvre sur le plan de l'exploitation

Rockpoint achète, stocke et vend du gaz naturel pour son propre compte, saisissant ainsi les occasions de plus-value

Contrairement aux entreprises de commercialisation classiques, Rockpoint ne prend aucun risque lié au marché dans le cadre de ses activités et met en application des méthodes strictes pour s'assurer de s'y conformer

Étant propriétaire de stocks souterrains et pouvant garantir l'injection et le soutirage, Rockpoint peut réaliser une plus-value, que le prix du gaz soit bas ou élevé

Chaque opération comporte un achat et une vente qui créent une occasion sans position ouverte à l'égard du prix du gaz naturel

Marge brute ajustée réalisée sur les opérations d'optimisation (en M\$)^{1,2}



Stratégies d'optimisation flexibles pour saisir les occasions qui se présentent sur le marché



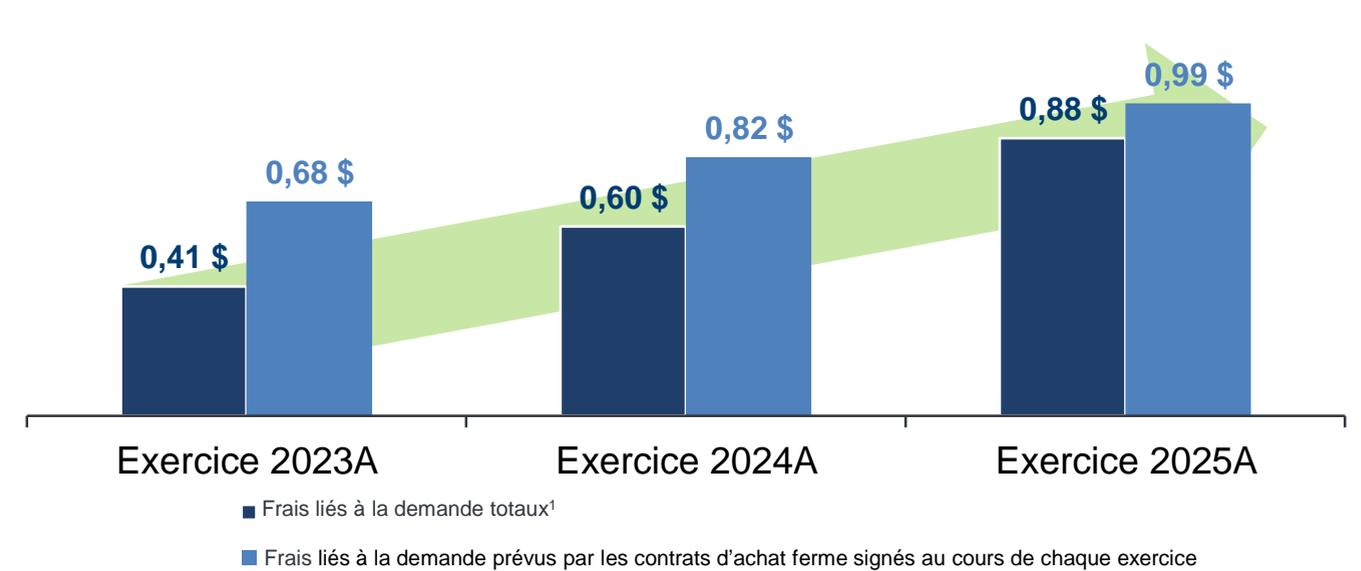
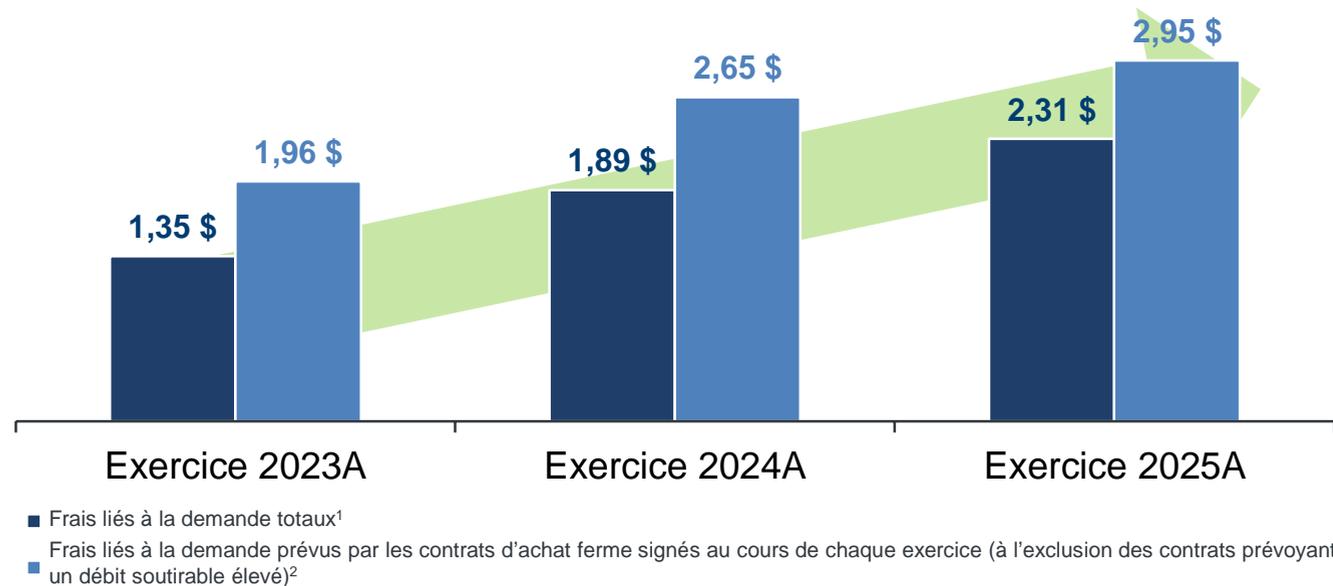
L'optimisation permet à Rockpoint de tirer le meilleur parti de ses installations de stockage sans risque de perte

1) Il s'agit de la marge brute ajustée découlant des opérations d'optimisation réalisées dans le cadre des activités de stockage et de vente au détail.
 2) La marge brute ajustée est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » en annexe.

Historique de plus-value grâce aux diverses stratégies

Frais liés à la demande historiques en Californie (en \$/dth)

Frais liés à la demande historiques en Alberta (en \$/dth)



La forte demande et le manque d'infrastructures gazières (y compris les installations de stockage) ont entraîné une augmentation des tarifs et des durées des contrats d'achat ferme conclus avec des clients stratégiques

Demande de contrats d'achat ferme attendue étant donné les conditions macroéconomiques propices et les catalyseurs régionaux à court terme qui découlent notamment de la production de GNL

Efforts concentrés sur la surpondération et l'amélioration du profil des contrats d'achat ferme permettant de bénéficier de tarifs et de durées préférentiels

Forte aptitude à tirer pleinement parti des stratégies de stockage à court terme et d'optimisation en Alberta

Rockpoint a continué à augmenter la valeur saisonnière et la valeur d'assurance

1) Les frais liés à la demande totaux correspondent à la marge brute ajustée réalisée sur les contrats d'achat ferme (à l'exclusion des frais liés au combustible et des tarifs d'injection et de soutirage), les contrats de stockage à court terme et les opérations d'optimisation, divisée par la capacité de stockage de gaz utile visée par ces contrats et opérations, sans tenir compte du gaz coussin supplémentaire et de la capacité réservée.

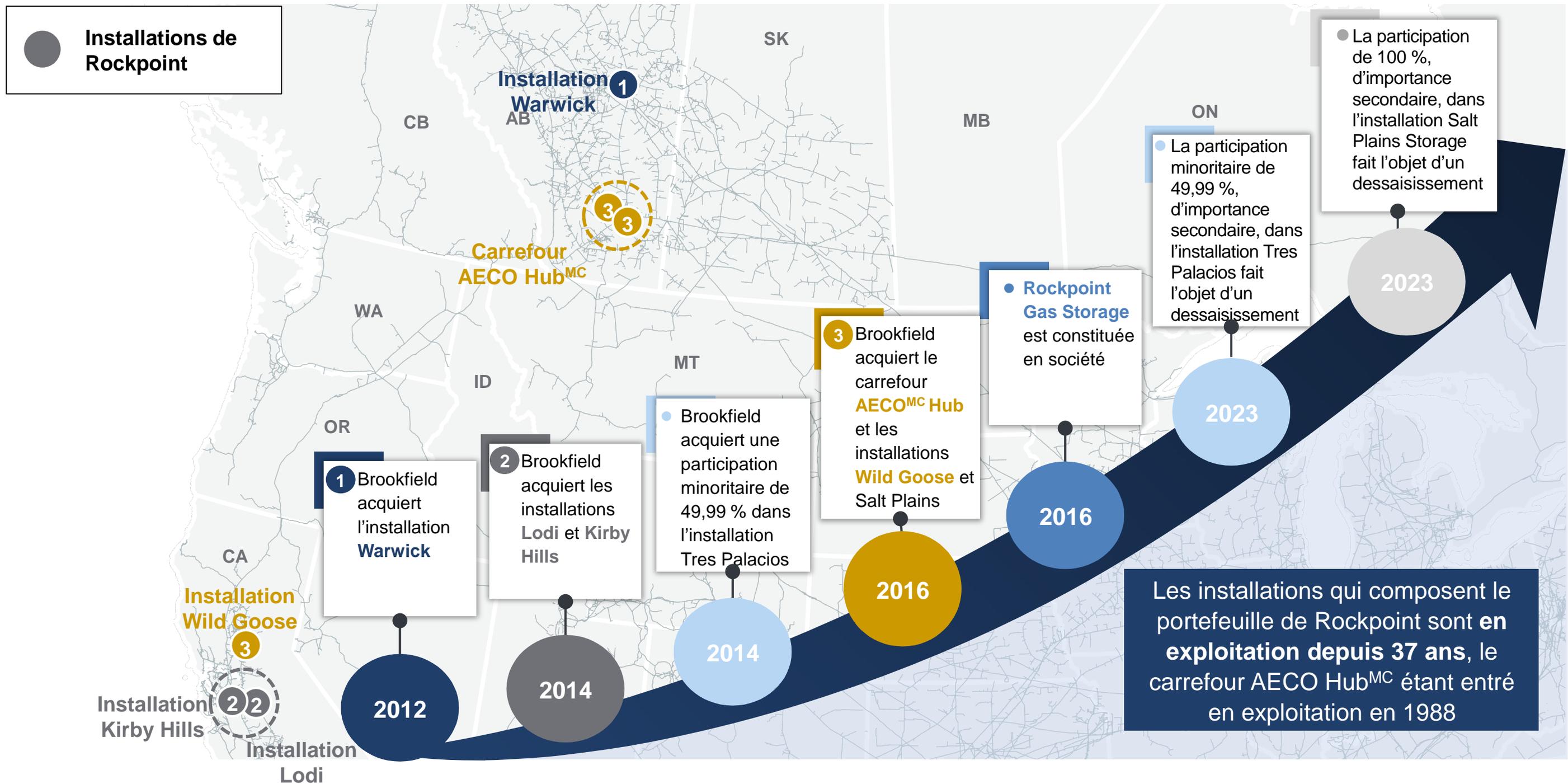
2) Il s'agit des contrats d'achat ferme signés, à l'exclusion de certains contrats prévoyant un débit soutirable élevé signés en Californie. Le tarif ajusté prévu par les contrats d'achat ferme est plus représentatif des profils de contrats cycliques standard.



Annexe B : Renseignements supplémentaires



Historique de Rockpoint Gas Storage



Modèle de gouvernance solide

Nom	Indépendant	Comité	Conseil de la société en exploitation	Aperçu
 <p>Sippy Chhina <i>Administratrice principale indépendante</i></p>	Oui	Comité d'audit		<ul style="list-style-type: none"> À l'heure actuelle, M^{me} Chhina siège au conseil d'Ovintiv Inc. et de Trans Mountain Corporation Auparavant, elle a été associée chez Deloitte S.EN.C.R.L./s.r.l. et a été vice-présidente du conseil d'un cabinet canadien
 <p>Peter Cella <i>Administrateur</i></p>	Oui	Comité d'audit	✓	<ul style="list-style-type: none"> À l'heure actuelle, M. Cella siège au conseil de Front Door Inc. et d'Inter Pipeline Ltd. Auparavant, il a été président et chef de la direction de Chevron Phillips Chemical Company LP Il a aussi occupé divers postes de direction au sein de BASF Corporation, d'INEOS Nitriles, de BP et d'Innovene LLC
 <p>David Devine <i>Administrateur</i></p>	Oui	Comité d'audit et de gouvernance ¹		<ul style="list-style-type: none"> Auparavant, M. Devine a été président, Gazoducs de la région centrale de Kinder Morgan et président et chef de la direction de Natural Gas Pipeline Company of America, LLC (« NGPL ») et a présidé le conseil de l'Interstate Natural Gas Association of America (« INGAA »)
 <p>Suzanne Nimocks <i>Administratrice</i></p>	Oui	Non		<ul style="list-style-type: none"> M^{me} Nimocks siège au conseil de Brookfield Infrastructure Corporation et de Brookfield Infrastructure Partners Limited; elle est administratrice principale indépendante d'Owens Corning Auparavant, elle a siégé au conseil d'Ovintiv Inc., d'Arcelor Mittal et de Valaris plc et a été associée principale chez McKinsey & Company
 <p>Gene Stahl <i>Administrateur</i></p>	Oui	Non		<ul style="list-style-type: none"> À l'heure actuelle, M. Stahl est président, Activités de forage en Amérique du Nord de Precision Drilling Corporation
 <p>Rick Eng <i>Président du conseil</i></p>	Non	Non		<ul style="list-style-type: none"> À l'heure actuelle, M. Eng siège au conseil de Stantec Auparavant, il a été associé directeur du Groupe des infrastructures de Brookfield de 2015 à 2024 Il a été l'un des membres principaux du groupe de capital-investissement de Brookfield Asset Management Ltd., chef des finances d'Ainsworth Lumber Co. et vice-président, Services bancaires d'investissement de la Banque Nationale
 <p>Brian Baker <i>Administrateur</i></p>	Non	Comité de gouvernance ¹	✓	<ul style="list-style-type: none"> À l'heure actuelle, M. Baker est l'un des associés responsables de l'exploitation du Groupe des infrastructures de Brookfield Asset Management Il siège au conseil de Rockpoint depuis 2017 En outre, il préside le conseil d'Inter Pipeline Ltd. et siège au conseil de TransAlta Corporation et de NorthRiver Midstream Inc.
 <p>Tobias (Toby) J. McKenna <i>Chef de la direction et administrateur</i></p>	Non	Non		<ul style="list-style-type: none"> M. McKenna est chef de la direction de Rockpoint depuis novembre 2020 Auparavant, il a été l'un des cofondateurs de Tidewater Midstream, où il a occupé divers postes, y compris celui de président et chef de la direction, de vice-président, Expansion des affaires et activités commerciales et, plus récemment, de président, Activités intermédiaires
 <p>Will Burton <i>Administrateur</i></p>	Non	Comité de gouvernance ¹	✓	<ul style="list-style-type: none"> À l'heure actuelle, M. Burton est l'un des associés responsables de l'exploitation du Groupe des infrastructures de Brookfield Avant de se joindre à Brookfield Infrastructure en 2025, il a été président (de 2021 à 2025) et chef des finances (de 2016 à 2021) de NGPL et vice-président principal, Finances (de 2013 à 2016) de Brookfield Asset Management

1) Comité de gouvernance, de mise en candidature et de rémunération.

Fournir de l'énergie propre et fiable en toute sécurité

Éléments marquants

- La politique en matière de santé, de sécurité et d'environnement témoigne de la volonté de Rockpoint de protéger la santé et la sécurité de ses employés et de ses sous-traitants
- Les principes établissant la culture de sécurité servent de base à la stratégie de gestion proactive des risques, soutenue par l'engagement et la responsabilisation de la direction
- Système de gestion de la sécurité regroupant des programmes complets, notamment les suivants :
 - Réunions régulières sur la sécurité
 - Suivi des indicateurs retardés et avancés
 - Contrôles essentiels
 - Formation et sensibilisation
 - Enquêtes sur les incidents
 - Gestion du rendement et des compétences
- Aucun incident grave

Les valeurs fondamentales imprègnent la culture de chaque installation

Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler en toute sécurité et de manière responsable en accordant la priorité au bien-être et à la protection des travailleurs et du public
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver et améliorer le milieu de travail à chaque installation afin de permettre aux générations futures de bénéficier des efforts de conservation
Travail d'équipe	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler en équipe dans un milieu divers et inclusif où les employés et les principaux collaborateurs peuvent faire valoir leur point de vue unique
Intégrité	<ul style="list-style-type: none"> • Être responsable, fiable et honnête dans l'exécution de ses fonctions
Transparence	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la transparence en communiquant avec clarté, exactitude et franchise avec les parties prenantes principales

0

Accident à déclaration obligatoire au cours des trois derniers exercices¹

0

Incident ayant entraîné un arrêt de travail au cours des trois derniers exercices

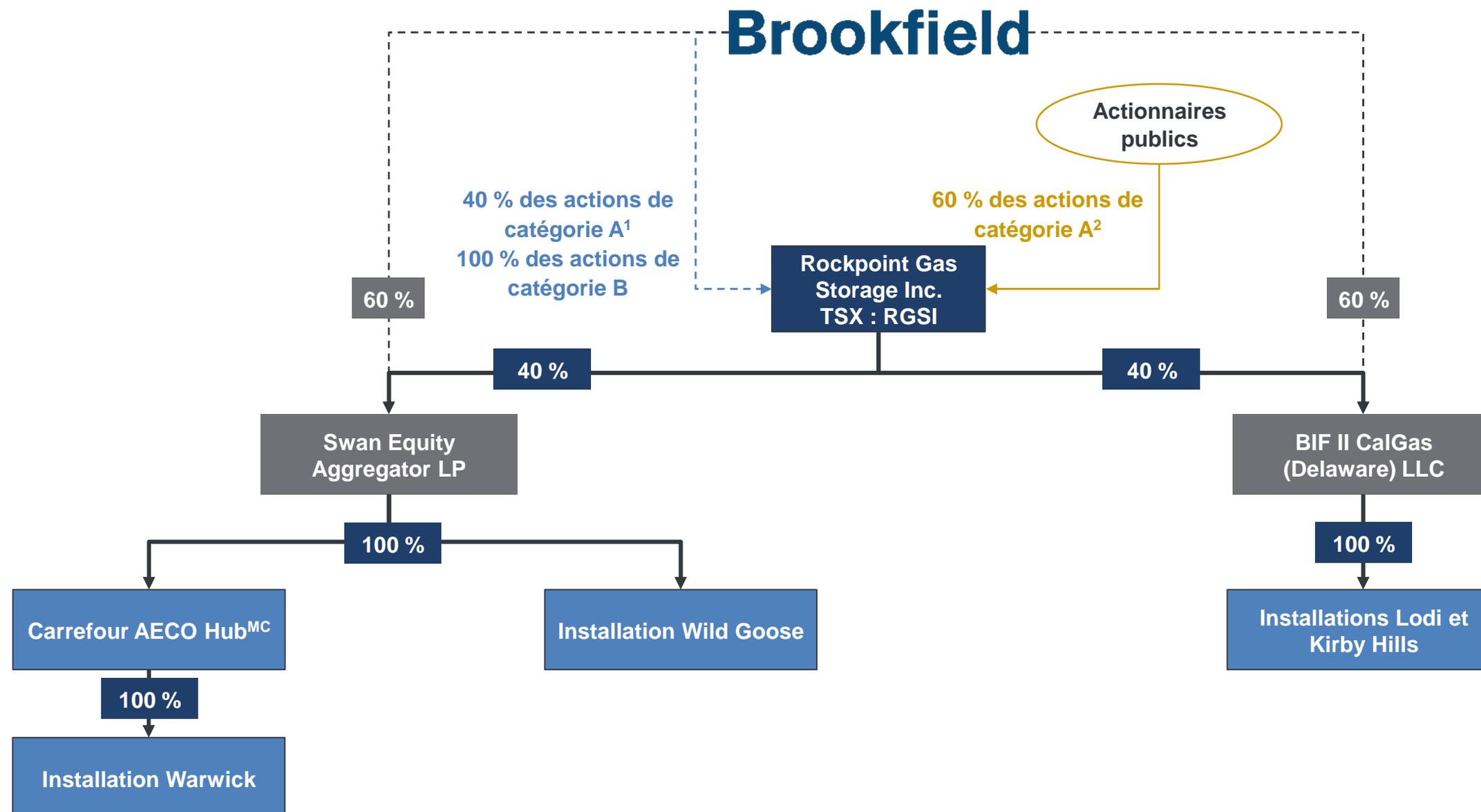
0

Incident à déclaration obligatoire dans les gazoducs au cours des trois derniers exercices

Meilleur bilan de sa catégorie au chapitre de la santé, de la sécurité et de l'environnement

Structure organisationnelle simplifiée

- À la suite de la réalisation du premier appel public à l'épargne, RGSi détiendra une participation directe de 40 % dans Swan Equity Aggregator LP et BIF CalGas (Delaware) LLC (collectivement, les « sociétés en exploitation ») et Brookfield détiendra la participation restante de 60 %



1) 31 % si l'option de surallocation est levée intégralement.
2) 69 % si l'option de surallocation est levée intégralement.

La solidité de la structure du capital et le montant appréciable des liquidités disponibles favorisent l'excellence des résultats financiers

Structure du capital actuelle (en M\$) (au 30 juin 2025)

Structure du capital		Emprunt à terme de 7 ans contracté en septembre 2024 de 1 250 M\$
Emprunt à terme échéant en 2031	1 244 \$	
Facilité de crédit de Warwick	13 \$	
Emprunt adossé à des éléments d'actif	13 \$	Modifications des modalités de l'emprunt à terme en mars 2025
Dette brute	1 270 \$	
Espèces	(20 \$)	
Dette nette	1 250 \$	Profil financier prudent
Mesures de l'endettement		
Marge brute ajustée (12 derniers mois) ^{4,6}	426 \$	
BAIIA ajusté (12 derniers mois) ^{5,6}	351 \$	
Dette nette / BAIIA ajusté (12 derniers mois) ^{5,6,7}	3,6 fois	Nouvelle facilité de crédit renouvelable sur 5 ans de 350 M\$¹ devant être mise en place au moment du premier appel public à l'épargne
Endettement cible	< 3,5 fois	
Liquidités		
Facilités de crédit consenties non utilisées et disponibles	105 \$	Politique de gestion des risques rigoureuse
Liquidités	20 \$	
Liquidités	126 \$	
Coût de l'endettement		
Emprunt à terme échéant en 2031 (taux SOFR+300 points de base)	7,3 %	
Prêt adossé à des actifs (taux SOFR+250 points de base) ¹	6,8 %	

Politique de gestion financière

Tirer parti de la forte demande en contrats à plus long terme exprimée par les clients	<ul style="list-style-type: none"> Viser une marge brute ajustée d'environ 85 % sur les contrats de services facturés à l'utilisation (contrats d'achat ferme – environ 60 %, contrats de stockage à court terme – environ 25 %) en favorisant la maximisation des contrats d'achat ferme Le solde d'environ 15 % étant composé des marges brutes ajustées obtenues grâce à une stratégie d'optimisation
Exigences strictes en matière de garanties données par les clients	<ul style="list-style-type: none"> Environ 95 % des clients ont une cote de solvabilité élevée ou ont fourni une lettre de crédit² Aucun défaut de paiement de la part des clients du secteur du stockage depuis plus de 10 ans³
Un cadre de gouvernance rigoureux pour minimiser les risques	<ul style="list-style-type: none"> Politique de gestion des risques rigoureuse régie par le comité de gestion des risques Surveillance quotidienne des risques liés au marché, à la position, à la trésorerie, à la solvabilité, aux caractéristiques physiques, aux taux d'intérêt et aux cours du change
Priorité aux dépenses en immobilisations affectées à l'entretien pour assurer la disponibilité maximale des installations	<ul style="list-style-type: none"> Antécédents solides en matière de respect des normes opérationnelles et réglementaires Contrôle permanent du respect des normes environnementales, réglementaires et de sécurité afin de garantir la pleine conformité
Maintenir une politique financière prudente	<ul style="list-style-type: none"> Cible d'endettement à long terme inférieure à 3,50 fois Croissance des liquidités grâce à une nouvelle facilité de crédit renouvelable de 350 M\$¹ Réalisation de flux de trésorerie disponibles appréciables, marges sur le BAIIA supérieures à 80 % et faibles dépenses en immobilisations

1) La nouvelle facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang de 350 M\$ sur cinq ans proposée devrait être consentie par un consortium de prêteurs, en entierement, avant la clôture du premier appel public à l'épargne. Les conditions préalables à l'octroi de cette nouvelle facilité de crédit comprennent, entre autres choses, le remboursement et l'annulation de la facilité de crédit renouvelable adossée existante et la clôture du premier appel public à l'épargne.

2) Plus de 95 % des clients de Rockpoint ont une cote de solvabilité élevée ou ont fourni une lettre de crédit ou une somme en espèces équivalant au montant annuel des frais liés à la demande.

3) Les clients de Rockpoint qui bénéficient de services de stockage n'ont causé aucun problème de créances irrécouvrables ou de recouvrement au cours des dix dernières années; Rockpoint a le droit de soutirer le gaz injecté par le client pour régler les sommes contractuelles non recouvrées en cas de défaut de paiement.

4) La marge brute ajustée est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » en annexe.

5) Le BAIIA ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » en annexe.

6) Il s'agit des 12 derniers mois.

7) La dette nette est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » en annexe.

Rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS

Le tableau suivant présente un rapprochement du BAIIA ajusté, de la marge brute ajustée et des flux de trésorerie distribuables avec le bénéfice net, la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable, pour les périodes indiquées.

(en millions de dollars américains)	Exercices clos les 31 mars		
	2025	2024	2023
Bénéfice net	209,4 \$	253,9 \$	44,5 \$
Ajouter (déduire) :			
Coûts de financement	93,1	76,0	68,7
(Économie) charge d'impôt	(10,6)	(4,6)	2,6
Amortissements	33,1	34,0	34,5
Pertes (profits) latents liés à la gestion des risques	6,9	(6,0)	(15,7)
Profit à la vente d'une filiale et d'une entité comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	—	(114,7)	—
Perte nette (bénéfice net) des actifs cédés ¹	—	(2,3)	4,0
Dépréciation d'actifs	—	—	11,3
Autres charges	6,9	7,9	2,7
BAIIA ajusté	338,8 \$	244,2 \$	152,6 \$
Charges d'exploitation	49,5	53,2	56,5
Frais généraux et administratifs	24,2	23,5	22,2
Autres éléments ²	(0,1)	(2,2)	(2,2)
Marge brute ajustée	412,4 \$	318,7 \$	229,1 \$
Charges d'exploitation	(49,5)	(53,2)	(56,5)
Frais généraux et administratifs	(24,2)	(23,5)	(22,2)
Charges d'intérêts ³	(70,0)	(43,6)	(31,3)
Remboursements obligatoires sur la dette	(3,1)	—	—
Impôt exigible	(0,6)	0,4	(0,2)
Paiements de loyer en trésorerie	(9,3)	(8,9)	(9,1)
Investissements de maintien ⁴	(21,3)	(15,1)	(17,0)
Autres éléments ²	0,1	2,2	2,2
Flux de trésorerie distribuables⁵	234,5 \$	177,0 \$	95,0 \$

1) Les résultats de l'exercice 2023 et de l'exercice 2024 sont présentés selon les biens comparables, excluant le bénéfice net de l'installation de Salt Plains et la quote-part du bénéfice net d'une entité comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

2) Les autres éléments comprennent les profits latents et les charges d'exploitation liés aux contrats d'électricité ainsi que les frais généraux et administratifs liés aux actifs cédés au cours de l'exercice 2023.

3) Les charges d'intérêts comprennent l'intérêt sur la dette, y compris l'emprunt à terme échéant en 2026, l'emprunt à terme échéant en 2031, la facilité de crédit adossée, les billets de premier rang, la facilité de crédit de Warwick et les autres produits (charges) d'intérêts, déduction faite des profits réalisés sur les swaps de taux d'intérêt.

4) Les investissements de maintien ont été ajustés pour tenir compte d'un coût non récurrent lié aux déséquilibres thermiques et à la migration du gaz coussin enregistrés antérieurement.

5) Pour l'exercice 2025, les flux de trésorerie distribuables ne tiennent pas compte de l'incidence pour un exercice complet de l'emprunt à terme B de 1,25 G\$ contracté en septembre 2024 et la charge d'impôt en trésorerie annualisée prévue de la société ouverte.

Mesures financières non conformes aux normes IFRS

Mesures financières et ratios non conformes aux normes IFRS. Le BAIIA ajusté, la marge brute ajustée, les flux de trésorerie distribuables et la dette nette (définis ci-après) sont des mesures financières et des ratios non conformes aux normes IFRS que notre direction et des utilisateurs externes de nos états financiers, tels que les investisseurs et les analystes financiers, utilisent pour évaluer si la performance financière de nos actifs à long terme permet de générer des flux de trésorerie suffisants pour assurer le service de la dette, financer les projets d'investissement de maintien et de croissance et verser des distributions à nos actionnaires. De plus, le BAIIA ajusté, la marge brute ajustée, les flux de trésorerie distribuables et la dette nette sont couramment utilisés par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées pour évaluer des sociétés de notre secteur dont la structure du capital est similaire à la nôtre. Nous utilisons le BAIIA ajusté, la marge brute ajustée, les flux de trésorerie distribuables et la dette nette en complément des mesures financières de la performance conformes aux normes IFRS afin d'évaluer l'efficacité de nos stratégies commerciales, de prendre des décisions budgétaires et de comparer notre performance à celle d'autres sociétés semblables au moyen de mesures similaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces mesures et ces ratios, y compris le rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS et de la mesure conforme aux normes IFRS la plus directement comparable, se reporter à la diapositive 42 de la présente présentation et à « Rapport de gestion – Mesures non conformes aux normes IFRS utilisées par notre Entreprise » dans le prospectus.

BAIIA ajusté

Nous définissons le BAIIA ajusté, la principale mesure financière de la rentabilité non conforme aux IFRS que nous utilisons pour évaluer la performance de notre Entreprise, comme le bénéfice net ajusté pour tenir compte des coûts de financement, de (l'économie) la charge d'impôt, des amortissements, des pertes (profits) latents liés à la gestion des risques, du profit sur cession d'une filiale et d'une entité comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, de la perte nette (du bénéfice net) des actifs cédés, des pertes de valeur d'actifs et des autres charges.

Nous sommes d'avis que le BAIIA ajusté est une mesure utile parce qu'il présente la performance financière de notre Entreprise en excluant l'incidence de certains éléments sans effet sur la trésorerie et du mode de financement des activités.

Le BAIIA ajusté exprimé en pourcentage de la marge brute ajustée (la « marge du BAIIA ajusté ») est un ratio non conforme aux normes IFRS et est calculé en divisant le BAIIA ajusté par la marge brute ajustée. La marge du BAIIA ajusté est un ratio utilisé par notre direction et par les investisseurs externes pour évaluer l'efficacité de la gestion des charges d'exploitation par rapport à notre marge brute ajustée.

Marge brute ajustée

Nous définissons la marge brute ajustée, une mesure financière non conforme aux normes IFRS que nous utilisons pour évaluer la rentabilité, comme le bénéfice net ajusté pour tenir compte des coûts de financement, de (l'économie) la charge d'impôt, des amortissements, des pertes (profits) latents liés à la gestion des risques, du profit sur cession d'une filiale et d'une entité comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, de la perte nette (du bénéfice net) des actifs cédés, des pertes de valeur d'actifs, des autres charges, des charges d'exploitation, des frais généraux et administratifs et d'autres éléments.

Nous sommes d'avis que la marge brute ajustée est une mesure utile de la rentabilité parce qu'elle présente notre bénéfice résiduel après déduction des coûts directs des services de stockage de gaz de nos services facturés à l'utilisation et des produits tirés de l'optimisation réalisée.

Les produits tirés des services facturés à l'utilisation en pourcentage de la marge brute ajustée sont un ratio non conforme aux normes IFRS et sont calculés en divisant les produits des services facturés à l'utilisation par la marge brute ajustée. Les produits tirés des services facturés à l'utilisation en pourcentage de la marge brute ajustée sont un ratio utilisé par notre direction et par les investisseurs externes pour déterminer la proportion de la marge brute ajustée attribuable aux services facturés à l'utilisation.

Flux de trésorerie distribuables

En plus du BAIIA ajusté et de la marge brute ajustée, les flux de trésorerie distribuables, une mesure financière non conforme aux normes IFRS que nous utilisons pour évaluer la rentabilité, nous permettent de fournir de l'information sur le bénéfice en trésorerie disponible pour le versement de distributions, le rachat d'actions, les besoins en fonds de roulement ou le réinvestissement dans notre Entreprise afin de stimuler la croissance. Nous définissons les flux de trésorerie distribuables comme le bénéfice net ajusté pour tenir compte des coûts de financement, de (l'économie) la charge d'impôt, des amortissements, des pertes (profits) latents liés à la gestion des risques, du profit sur cession d'une filiale et d'une entité comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, de la perte nette (du bénéfice net) des actifs cédés, des pertes de valeur d'actifs, des autres charges, des charges d'intérêts, des remboursements obligatoires de la dette, de l'impôt exigible, des paiements de loyers en trésorerie, des dépenses d'investissement de maintien et d'autres éléments.

Nous sommes d'avis que les flux de trésorerie distribuables constituent une mesure financière utile parce qu'ils représentent le bénéfice en trésorerie disponible pour le versement de distributions, le rachat d'actions ou le réinvestissement dans notre Entreprise.

Les flux de trésorerie distribuables, lorsqu'ils sont exprimés en pourcentage du BAIIA ajusté (le « ratio de conversion en flux de trésorerie distribuables »), constituent un ratio non conforme aux normes IFRS qui correspond aux flux de trésorerie distribuables divisés par le BAIIA ajusté. Le ratio de conversion en flux de trésorerie distribuables est utilisé par notre direction et par des investisseurs externes pour évaluer l'efficacité avec laquelle l'Entreprise convertit son bénéfice en flux de trésorerie distribuables.

Dette nette

La dette nette est une mesure financière non conforme aux normes IFRS utilisée par la direction pour évaluer le profil de crédit de notre Entreprise. La dette nette est définie comme le total de l'encours de la dette ajusté en fonction de l'escompte et des coûts de financement différés non amortis, ainsi que de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Mesures financières supplémentaires utilisées par notre entreprise de stockage de gaz

Carnet de commandes lié aux services facturés à l'utilisation

Le carnet de commandes lié aux services facturés à l'utilisation est une mesure financière supplémentaire qui représente le cumul des produits générés par nos contrats d'achat ferme et nos contrats de services de stockage à court terme, mais qui ne sont pas encore comptabilisés dans les états financiers de l'Entreprise. Le carnet de commandes lié aux services facturés à l'utilisation est une mesure d'exploitation que nous utilisons pour évaluer l'efficacité de nos stratégies contractuelles et la stabilité des flux de trésorerie générés au cours des prochaines années.